



Walid Regragui : *La sélection nationale affrontera le Cap-Vert avec le même état d'esprit que lors de ses précédents matches*

Page 23

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9944

Lundi 12 Juin 2023

Peines alternatives *C'est O.K, quoique...*

La réforme appelée cependant à donner ses preuves au niveau de la pratique



Page 3

Le Burkina Faso réaffirme son soutien à l'intégrité territoriale du Royaume

Page 2



Congrès national du secteur des ingénieurs ittihadis

Le secteur des ingénieurs ittihadis tiendra son congrès national samedi prochain au siège central du parti à Rabat.

Et dans le cadre des préparatifs de ce congrès, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, a adressé des lettres aux groupes de travail du Bureau politique dans les régions, aux secrétaires régionaux et aux coordinateurs provinciaux, en vue d'envoyer les listes des ingénieurs devant prendre part à ce congrès. A noter que Driss Lachgar a affirmé, lors d'une réunion, tenue samedi 17 septembre 2022 au siège central du parti à Rabat, avec les secrétaires régionaux de l'USFP, en vue de préparer la rentrée politique, que d'importants événements organisationnels auront lieu en 2023, tels que les congrès des avocats ittihadis, du Syndicat national des commerçants et des professionnels, du secteur syndical des ingénieurs, des pharmaciens, des médecins et autres secteurs professionnels ittihadis.

African Lion 2023

Manœuvres maroco-américaines d'aérolargage

Actualité



Des avions des Forces Armées Royales (FAR) et des Forces Armées Américaines ont participé, samedi au niveau de la base militaire de Benguérir, à des manœuvres d'aérolargage, dans le cadre de la 19^{ème} édition de l'exercice "African Lion".

Après l'aérolargage d'un lot d'équipements militaires qui a été conditionné par des cadres marocains et américains dans la base aérienne de Kénitra, des avions des Forces Armées Royales et des Forces Armées Américaines ont procédé à une série d'opérations d'aérolargage de masse sur la zone de saut, avec l'exécution, une fois la mise à terre effectuée, d'une manœuvre au sol visant

la réalisation de la mission confiée.

"Dans le cadre de la 19^{ème} édition de l'exercice +African Lion+, des parachutistes des Forces Armées Royales et des Forces Armées Américaines ont mené un exercice d'aérolargage, afin de renforcer l'interopérabilité opérationnelle des parachutistes des deux pays et de promouvoir leur action conjointe", a déclaré à la presse, le Commandant Mohamed El Kouiti, de la 2^è Brigade d'Infanterie Parachutiste de la base militaire de Benguérir, en marge de ces manœuvres.

Au cours de cette opération d'aérolargage collectif, les cadres militaires des deux armées ont conduit un exercice tactique, ce qui témoigne de leur capa-

cité de mener une panoplie de manœuvres conjointes, a expliqué M. El Kouiti.

De son côté, le Lieutenant-Colonel John Staeheli, Commandant de Bataillon de la Force Opérationnelle de l'Europe du Sud des Forces Armées Américaines en Afrique (SETAF), a indiqué que cette opération conjointe combinée, qui a réuni 240 parachutistes marocains et américains, a offert les exercices "dont nous avons besoin pour combattre et gagner ensemble sur le champ de bataille contemporain".

Réaffirmant l'engagement de l'armée américaine à "maintenir des relations solides avec ses alliés et partenaires", il a affirmé que le Maroc "constitue l'un de nos alliés les plus an-

ciens et les plus proches. Notre amitié remontant à la proclamation même des Etats-Unis".

M. Staeheli a, dans ce sens, souligné que "l'exercice African Lion est une illustration des relations sécuritaires de longue date unissant les Etats-Unis d'Amérique et le Maroc", se disant convaincu plus que jamais, que "nous sommes plus forts quand nous sommes ensemble".

Ces manœuvres ont pour objectif principal l'harmonisation des procédures tactiques, techniques et logistiques, depuis la phase de planification jusqu'à la conduite sur le terrain, ainsi que le développement des capacités des Forces Armées Royales et des Forces Américaines dans le domaine de la projection des forces.

Il s'agit particulièrement de la mise en place d'un centre opérationnel mixte assurant le suivi des différentes situations et de la manœuvre aéroportée, la mutualisation des efforts, notamment sur le plan de la logistique aérienne et médicale, l'exécution combinée du conditionnement des charges et du fractionnement de l'échelon aérien et de son complément, et la coordination des plans de mise à terre et de la manœuvre au sol.

"African Lion" est un exercice interarmées combiné organisé chaque année par les Forces Armées Royales et les Forces Armées Américaines.

"African Lion 2023", qui se poursuivra jusqu'au 16 juin, dans sept régions du Maroc, à savoir : Agadir, Tan-Tan, Mehbes, Tiznit, Kénitra, Benguérir et Tifnit, reste un rendez-vous annuel qui contribue à consolider la coopération militaire maroco-américaine, et à renforcer l'échange entre les forces armées de différents pays, en vue de promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région.

Jérôme Besnard : Le "polisario", une organisation criminelle et dangereuse pour la sécurité régionale



Le "polisario" est une organisation "criminelle" et "dangereuse" pour la sécurité régionale de l'Afrique du Nord, souligne l'expert français en stratégies géopolitiques, Jérôme Besnard, dans une tribune publiée dans le média "causeur.fr".

"Le +polisario+ participe toujours à divers trafics dans le désert, participant ainsi à la déstabilisation de l'espace saharien", relève le politologue.

"Opposants torturés, enfants soldats exhibés, droits élémentaires bafoués : la liste des méfaits du +polisario+ à l'égard des habitants des camps de Tindouf est longue, comme en témoignent régulièrement des ONG devant la 4^{ème} commission des Nations unies à New York", énumère-t-il dans cette tribune mise en ligne sur le site internet du mensuel français, sous le titre "Front

polisario: cinquante ans de crimes et de supercheries".

Selon cet expert, cette "structure paramilitaire vérolée par la corruption, conserve son pouvoir de nuisance grâce au soutien de l'Algérie", estimant que nul ne peut contester l'appui "constant" apporté par l'Algérie au mouvement séparatiste, ce "vestige de la Guerre froide".

Dans les camps de Tindouf, au "mépris du droit humanitaire", l'Algérie a renoncé à exercer sa souveraineté sur des populations sahraoui qui n'ont jamais fait l'objet d'un recensement, soutient le membre de la Coalition pour l'autonomie du Sahara (AUSACO).

Et d'ajouter que le détournement par les séparatistes de l'aide humanitaire, principalement européenne, "est avéré par des rapports de l'Union européenne et de l'ONU", alors que l'aide financière algérienne permet aux dignitaires du "polisario" de s'assurer un train de vie conséquent.

Mettant en avant le plan d'autonomie proposé par le Royaume pour solutionner définitivement la question du Sahara marocain, l'expert français a mis en lumière les soutiens que cette initiative n'a cessé de rallier, notamment des Etats-Unis.

"La prise en compte du +polisario+ pour ce qu'il est, c'est-à-dire une organisation criminelle et dangereuse pour la sécurité régionale de l'Afrique du Nord, est donc une donnée essentielle" pour le règlement de ce conflit artificiel, a conclu M. Besnard.

Le Burkina Faso réaffirme son soutien à l'intégrité territoriale du Royaume

Le Burkina Faso a réaffirmé, vendredi, son appui à l'initiative du plan d'autonomie présentée par le Maroc, soulignant que ce plan constitue "la seule solution crédible et réaliste" pour la résolution du différend autour du Sahara marocain.

Dans le Communiqué conjoint sanctionnant les travaux de la quatrième session de la Commission mixte de coopération, tenue à Dakhla, sous la coprésidence du ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et de son homologue burkinabé, Olivia Ragnaghnevendé Rouamba, la cheffe de la diplomatie burkinabé a également rappelé le soutien "ferme et constant" du Burkina Faso à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc.

Elle a, dans ce sens, souligné que l'ouverture par le Burkina Faso d'un Consulat général à Dakhla, le 23 octobre 2020, s'inscrit dans la continuité de sa position historique.

La ministre burkinabé a aussi salué les efforts de l'Organisation des Nations Unies en tant que cadre exclusif et consensuel pour parvenir à une solution réaliste, pratique et durable au différend régional du Sahara.

Peines alternatives *C'est O.K., quoique ...*

La réforme appelée cependant à donner ses preuves au niveau de la pratique

Enfin, le projet de loi n°43.22 relatif aux peines alternatives, a été adopté jeudi dernier en Conseil de gouvernement.

Selon le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baïtas, ce projet de loi «constitue une étape importante qui consolide la réputation du Maroc en tant que pays pionnier dans la défense des droits de l'Homme».

Ce projet de loi vise à atténuer la surpopulation carcérale et à permettre aux bénéficiaires des peines alternatives de s'intégrer dans la société, a indiqué Mustapha Baïtas, qui répondait aux questions des journalistes lors d'un point de presse tenu à l'issue de la réunion hebdomadaire du Conseil de gouvernement.

«La question d'une loi relative aux peines alternatives a été évoquée pour la première fois par le gouvernement d'Abderrahmane El Youssoufi, quand Omar Azziman était ministre de la Justice. Je crois que le Maroc a pris beaucoup de retard dans l'adoption de cette loi», a assuré, pour sa part, Me Abdelkébir Tabih, avocat au barreau de Casablanca.

«A vrai dire, la finalité des peines alternatives au Maroc ou dans d'autres pays n'est pas seulement de répondre à la question de la surpopulation des prisons, mais aussi à un autre problème, à savoir que l'Etat ici et ailleurs n'a plus la capacité pour construire des prisons, et donc le législateur pénal opte aujourd'hui pour des peines alternatives concernant certaines contraventions et certains délits mineurs », a-t-il expliqué dans une déclaration à Libé. Et d'ajouter: «Le Maroc est très en retard et il aurait dû adopter cette loi il y a plus de vingt ans. Cependant, nous devons encourager le gouvernement à aller dans ce sens et c'est la mise en œuvre qui améliorera ce texte. La mouture juridique du texte posera certainement plusieurs problématiques et suscitera des discussions, mais je pense qu'il faut tout d'abord l'appliquer et c'est par la pratique qu'on va corriger les failles».

Le président de l'Observatoire marocain des prisons (OMP), Abdellatif Rafoua, a assuré quant à lui dans une déclaration à Libé que l'OMP a toujours plaidé depuis sa création pour la mise en place de peines alternatives aux peines privatives de libertés.

«La question des peines alternatives à la détention constitue un axe principal dans l'action et les activités de l'Observatoire», a-t-il mis en avant notant que depuis sa créa-



tion, «il a tenu à adopter une approche des droits de l'Homme fondée sur les pactes, conventions, règles et principes internationaux concernant les questions relatives aux droits de l'Homme et aux prisons». Et d'ajouter que «l'OMP met depuis toujours l'accent sur l'importance et la légitimité d'adopter des peines alternatives aux peines privatives de liberté, en par-

ticulier dans des circonstances faisant l'objet d'efforts et d'aspirations à réformer la législation pénale, afin d'établir une justice mettant, avec courage, toutes les peines privatives de liberté dans la place qui leur convient loin de toute logique de répression».

«La question des peines alternatives a été soulevée il y a deux décennies et des débats ont été engagés depuis le colloque de Meknès sur la politique pénale au Maroc tenu en 2004. Ce projet constitue également l'une des recommandations du dialogue national sur la réforme de la justice, lancé en mars 201 », a-t-il précisé.

Selon le président de l'OMP, ce projet vise à réduire le phénomène de l'engorgement dans les établissements pénitentiaires, étant donné que le nombre de la population carcérale dépasse actuellement les 88.000 détenus et que le taux de personnes en détention provisoire atteint 42%. « Ainsi, lors du diagnostic de la situation de la population carcérale par les organisations de la société civile et les institutions officielles, il est apparu que plus de 44% des détenus étaient condamnés à moins d'un an. Il est donc devenu nécessaire de réduire la surpopulation carcérale afin de rationaliser les dépenses concernant la gestion des établissements pénitentiaires et de mettre en place des programmes de réinsertion en fa-



Abdelkébir Tabih
La mouture juridique du texte posera certainement plusieurs problématiques et c'est dans la pratique qu'on va corriger les failles

avoir recours avant la poursuite judiciaire et après le jugement. Ce qui confère un dynamisme au rôle de la juridiction du parquet général, dans l'accord à l'amiable entre les parties en conflit judiciaire, ouvre la voie à la substitution de l'emprisonnement par l'une des peines alternatives et renforce le rôle social du juge pénal», relevant que «des expériences en matière de peines alternatives aux peines privatives de liberté, soit sous forme d'un service d'intérêt général, ou d'une surveillance électronique à distance, ou dans le cadre d'une prison ouverte, ont enregistré, malgré des difficultés, des résultats importants auprès de certaines catégories de mineurs et de jeunes».

A noter également que le projet de loi dispose que les peines alternatives ne seront appliquées qu'aux délits dont la peine n'excède pas 5 ans, alors que les personnes impliquées dans des affaires liées au terrorisme, au trafic international de stupéfiants et de psychotropes, à la traite des êtres humains, au viol, à la sûreté de l'Etat, au détournement de fonds, à la trahison, à la corruption, à l'abus d'influence, au détournement des deniers publics, au blanchiment d'argent et à l'exploitation sexuelle de mineurs ou de personnes en situation de handicap, ne sont pas concernées par ces peines alternatives.

Mourad Tabet



Abdellatif Rafoua
L'OMP met depuis toujours l'accent sur l'importance et la légitimité d'adopter des peines alternatives aux peines privatives de liberté

veur des détenus ».

A rappeler que l'OMP a toujours plaidé pour l'application des peines alternatives. Lors d'une conférence organisée en 2007, Me Abderrahim El Jamai, alors président de l'Observatoire, a affirmé que « les peines alternatives ne sont qu'une face quasi identique de la peine » et que « leur application doit se faire avec une grande souplesse, c'est-à-dire qu'on peut y

André Azoulay s'exprimant au siège de l'ICESCO

Le Maroc, sous le leadership de SM le Roi, vit un Momentum exceptionnel s'agissant de la diversité et du pluralisme de notre société



"En faisant de la richesse de toutes ses diversités le moteur de sa modernité sociale, le Royaume du Maroc a confirmé et conforté son leadership temporel et spirituel", a déclaré vendredi à Rabat le Conseiller de SM le Roi, André Azoulay. S'exprimant au siège de l'Orga-

nisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) dans la grande salle de conférences qui avait fait le plein pour la circonstance, M. Azoulay s'est félicité de l'opportunité "inédite mais tellement riche de sens qui lui était donnée aujourd'hui de

s'exprimer devant l'ICESCO".

"Quel autre pays que mon pays, le Maroc, aurait pu incarner comme nous le faisons ensemble ce matin, ce message lucide, déterminé et sans tabou de ce que diversité, citoyenneté et pluralisme peuvent être et peuvent dire en

terre d'Islam", a souligné le Conseiller de SM le Roi, qui était l'invité de l'initiative "Interviews du futur", organisée par le Centre de Prospective stratégique de l'ICESCO.

"Il ne s'agit là ni d'un exercice protocolaire ni d'un propos de circonstance", a ajouté M. Azoulay en mettant en relief "l'aggiornamento exceptionnel que vit le Maroc et qui consacre le caractère pionnier et visionnaire des choix stratégiques et des réformes mises en oeuvre par SM le Roi Mohammed VI, des réformes qui ont consacré l'exemplarité marocaine au sein d'une Communauté des Nations en quête de repères et qui a pris désormais la juste mesure de cette réalité marocaine qui s'est imposée à tous".

Cette réalité marocaine est aujourd'hui portée et incarnée par le plus grand nombre, a souligné pour conclure le Conseiller de SM le Roi en rappelant avec force "le consensus chaque jour plus large, plus engagé, plus militant et plus volontariste de la société civile marocaine à l'écoute de tous les narratifs et qui avec fierté fait sienne cette dynamique pour plus et mieux d'un Maroc devenu la référence internationale de l'art de tous les possibles".

Pour sa part, le directeur géné-

ral de l'ICESCO, Salim M. Al Malik, a indiqué que cette conférence vise à promouvoir les idées dotées d'un potentiel transformateur en vue de façonner notre futur commun.

"Grâce aux dialogues et aux échanges profonds, nous naviguons dans un univers riche de possibilités infinies et dévoilant des concepts audacieux à même de redéfinir le monde qui nous attend", a souligné M. Al Malik.

L'objectif, a-t-il poursuivi, est de "plonger dans des sujets qui revêtent une importance accrue, dans une ère marquée par des mutations continues, des paradigmes économiques changeants, des défis sociétaux complexes et surtout des progrès technologiques sans précédent".

Grâce à cette conférence, "nous nous aventurerons, tous ensemble, au-delà des limites de la sagesse conventionnelle, en exploitant le pouvoir de l'intellect collectif pour découvrir des idées profondes qui éclaireront notre chemin vers un avenir plus radieux", a conclu M. Al Malik.

Rencontre à Tétouan sur "le rôle des avocats et de la société civile dans le rejet des discours de haine"

Une rencontre interactive sous le thème "Le rôle des avocats et de la société civile dans le rejet des discours de haine et de fanatisme" a été organisée, vendredi à la Maison méditerranéenne de l'Avocat à Tétouan, en présence d'un parterre d'avocats, de chercheurs et de militants des droits de l'Homme.

Lors de cette rencontre, organisée par l'Association nationale des avocats du Maroc, en partenariat avec l'Ordre des avocats de Tétouan et l'Association Tawaza pour le plaidoyer de la femme à Martil, avec le soutien du ministère de la Justice, les intervenants ont souligné l'importance du sujet, notant que la haine, qui est un sentiment destructeur très puissant, est fondée sur des facteurs, tels que la race, l'origine ethnique, la couleur, la religion et le sexe.

Les participants se sont arrêtés sur les principes internationaux de lutte contre les discours de haine et les moyens de les combattre, dont la Déclaration universelle des droits de l'Homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, rappelant que l'Assemblée

générale de l'ONU avait adopté une résolution présentée par le Maroc sur la lutte contre le discours de haine, qui proclame, pour la première fois dans les annales des Nations-Unies, le 18 juin de chaque année comme "Journée internationale de la lutte contre le discours de haine". Dans ce cadre, le président de l'Association marocaine des Avocats du Maroc, Mohamed El Habib Ben Cheikh, a abordé le rôle important accordé par la Constitution marocaine à la société civile en matière de diffusion de la culture de non-discrimination et de lutte contre le racisme sous toutes ses formes, relevant que les avocats constituent la première ligne de défense des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Dans une déclaration à la MAP, M. Ben Cheikh a souligné que cette rencontre est l'occasion d'examiner les causes de ce phénomène et les moyens de le combattre, ainsi que les mécanismes de partenariat entre les avocats et la société civile, appelant à fédérer les efforts pour éradiquer ce phénomène à travers la plaidoirie et la sensibilisation.

Pour sa part, Meriem Zemouri,



de l'association Tawaza, a relevé une montée en puissance des discours haineux, du harcèlement et de la violence à l'égard des femmes, qui sont particulièrement vulnérables à ce genre de discours.

Elle a noté que cette rencontre constitue l'occasion d'aborder cette question, à travers le rôle joué par les différents acteurs de la justice et de la société civile, et d'examiner les moyens de changer ces pratiques,

qui ne peuvent être traitées uniquement sur le plan sécuritaire, mais aussi en adoptant des approches juridiques et culturelles, fondées sur les droits de l'Homme, à même de combattre ce phénomène.

Célébration de la Journée mondiale contre le travail des enfants

Le décrochage scolaire, cause non négligeable du phénomène

Zineb est âgée de 10 ans, à six-heure du matin, sa mère, travailleuse domestique, la réveille, non pas pour prendre le chemin de l'école, mais pour l'accompagner au lieu du travail et la seconder dans les tâches ménagères. Si Zineb doit s'adonner à des tâches herculéennes pour son âge, elle rêve néanmoins de posséder la clé de son destin en franchissant de nouveau le seuil de l'école.

Retourner sur les bancs de l'école ne s'avère pas impossible pour cette jeune enfant opiniâtre qui a dû abandonner son établissement à l'âge de huit ans pour des raisons financières et familiales. Sa mère, aussi sage que battante, est prête à tous les sacrifices pour assurer à son unique fille un avenir digne et prospère.

Fort heureusement, le cas de Zineb est de moins en moins visible de nos jours et ce, grâce à une forte prise de conscience sur la question du travail des enfants qui constitue une grave violation des droits humains fondamentaux, mais également grâce aux efforts considérables déployés par les gouvernements successifs pour enrayer efficacement ce phénomène.

Entre 60.000 et 80.000 petites bonnes sont âgées de moins de 15 ans. 30% de ces filles n'ont jamais été à l'école. 49% d'entre elles ont abandonné l'école, alerte l'association Insaf, ardent défenseur des droits des femmes et des enfants. Elle a en effet contribué à la réinsertion de "quelque 550 petites filles", qui étaient arrachées à un travail précoce illégal, dans leur famille et à l'école afin qu'elles puissent se construire un avenir et concrétiser leurs rêves, écrit la présidente de l'association, Meriem Othmani, sur le site de l'association.

De nombreux programmes prometteurs s'inscrivent dans cette même dynamique, en l'occurrence le projet "Forsa pour tous", dont l'objectif principal consiste à renforcer les opportunités d'insertion socio-économique des



adolescents et des jeunes en situation de vulnérabilité, et en particulier la transition de l'école au travail. Ce programme vise, par ailleurs, à lutter contre l'abandon scolaire et à inciter au retour à l'école via le renforcement d'un environnement scolaire protecteur et l'amélioration du système de suivi des élèves en risque d'abandon scolaire.

Condamnés à ne pas effleurer le sol de l'école ou à la quitter dès leur plus jeune âge pour travailler aux côtés de leurs parents, ces enfants sont souvent confrontés à des dangers physiques et psychologiques liés aussi bien à leur vulnérabilité qu'à leur insouciance. Zineb en parle spontanément à la MAP : "Quand elle rentre de l'école, Salma (la fille de la maîtresse

de maison) ne me laisse pas jouer avec elle et me vire de sa chambre". Si cette petite fille se voit touchée par cette attitude repoussante, elle ne se laisse pas abattre : "Bientôt je retournerai à l'école". Le rêve de cette fillette sera bientôt concrétisé grâce à sa mère qui a décidé de réintégrer sa fille à l'école, sa sortie de l'institution n'ayant eu aucune valeur ajoutée pour la famille. Cela rejoint pleinement le point de vue du militant indien du droit de l'enfant et du droit à l'éducation, Kailash Satyarthi, selon lequel : "la pauvreté ne doit pas être utilisée comme excuse pour le travail des enfants et leur exploitation".

Si le Royaume, comme tous les pays du monde, est toujours aux prises avec ce fléau, il n'en demeure pas moins que les autorités mul-

tiplient les efforts pour contrer sa propagation. Célébrée le 12 juin de chaque année, la journée mondiale contre le travail des enfants, qui est placée sous le thème "La protection sociale universelle pour mettre fin au travail des enfants", se veut l'occasion d'appeler à remédier à ce phénomène à travers l'établissement et la mise en œuvre d'un cadre juridique solide fondé sur les normes internationales du travail et le dialogue social, l'accès universel à une éducation de qualité et à la protection sociale, ainsi que des mesures directes pour réduire la pauvreté, l'inégalité et l'insécurité économique, et pour promouvoir le travail décent pour les travailleurs adultes.

Par **María Khadraoui**
(MAP)

Séminaire à Fès sur "Responsabilité médicale et droits des patients"

Un séminaire sous le thème "La responsabilité médicale entre les obligations du médecin et la protection des droits du patient" a été organisé, vendredi à Fès, à l'initiative du tribunal administratif de première instance.

Cette rencontre initiée en partenariat avec l'Ordre des avocats de Fès, le Conseil régional de l'Ordre des médecins de Fès-Meknès, le CHU Hassan II de Fès et la Direction régionale de la santé et de la protection sociale, a constitué un espace de débat autour de la responsabilité médicale dans un contexte juridique global.

Les participants à cette rencontre ont exploré plusieurs aspects, en mettant notamment l'accent sur la responsabilité médicale des institutions publiques de santé vis-à-vis des patients, ainsi que la responsabilité individuelle du médecin en tant que professionnel de la santé, en conformité avec la loi et la législation en vigueur.

Dans une déclaration à M24, chaîne d'information en continu de la MAP, le président du tribunal administratif de première instance de Fès, Oueldleblad Hamid, a souligné que l'objectif de cette rencontre est de mettre en avant l'importance du droit d'accès aux

soins, qui est inscrit dans la Constitution, et ce à la lumière du lancement du chantier de la sécurité sociale et de l'assurance maladie obligatoire (AMO), ajoutant qu'elle a permis d'échanger avec les différents acteurs du secteur afin de tirer les conclusions et de formuler des recommandations dans ce domaine.

Dans une déclaration similaire, El Amine Al Alami Mohamed Noureddine, directeur général du CHU Hassan II de Fès, a souligné que cette rencontre a été l'occasion de "formuler des recommandations à plusieurs niveaux, avec comme priorité la création d'un noyau de discussion pérenne entre les acteurs de la loi, notamment les juges, et les professionnels de la médecine", ajoutant que l'objectif est la création d'une large base de données dans le domaine du droit médical.

Et d'ajouter qu'il a été convenu, aussi, de "former une cellule universitaire réunissant des scientifiques, des médecins et des experts en législation et en droit, pour suivre l'évolution des différentes réglementations et mener des travaux approfondis sur le droit de la médecine, compte tenu de la nature évolutive de cette discipline due aux avancées technologiques et aux compétences des professionnels de la santé".

Arrestation à Casablanca d'un touriste étranger suspecté d'exploitation sexuelle de mineurs

Les éléments de la préfecture de police de Casablanca ont arrêté samedi un touriste étranger, âgé de 36 ans et originaire d'un pays arabe, pour son implication présumée dans une affaire liée à l'attentat à la pudeur et à l'exploitation sexuelle de mineurs.

Les services de la Sûreté nationale avaient diligenté une enquête judiciaire sur la base d'une information selon laquelle un établissement hôtelier aurait empêché le mis en cause d'accueillir des mineurs dans sa chambre, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), précisant que les recherches et investigations intenses menées ont permis d'appréhender

le prévenu, qui était en compagnie de trois mineurs âgés entre 16 et 17 ans, en flagrant délit de tentative de détournement et d'exploitation sexuelle.

Des officiers de la brigade des mineurs ont été chargés de la prise en charge et de l'écoute des mineurs avant de les soumettre à l'expertise médicale nécessaire, tout en enquêtant sur l'existence d'éventuelles autres victimes de ces actes criminels.

Le mis en cause a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent afin de faire la lumière sur tous les actes criminels qui lui sont imputés et d'élucider les circonstances et les ramifications de cette affaire.



Les combats reprennent au Soudan après l'expiration de la trêve



Les combats ont repris dimanche matin à Khartoum peu après l'expiration d'une trêve de 24 heures, qui a donné aux habitants un court répit après presque deux mois de conflit au Soudan entre deux généraux rivaux.

Les habitants de la capitale ont

été réveillés par les tirs d'artillerie et le bruit des combats dans plusieurs quartiers, ont raconté des témoins à l'AFP.

Les affrontements ont repris dix minutes après la fin de la trêve de 24 heures négociée par les médiateurs saoudiens, qui avait commencé samedi à 06H00

(04H00 GMT).

Les deux parties rivales s'étaient engagées à cesser les violences dans tout le pays pour permettre "l'arrivée de l'aide humanitaire", selon le ministère des Affaires étrangères saoudien.

Des pilonnages d'artillerie lourde ont été entendus à Khar-

toum et à Omdourman, dans la banlieue de la capitale, et des tirs avec "divers types d'armes" ont été signalés dans la rue Al-Hawa (bien Al-Hawa), dans le sud de Khartoum.

Cette nouvelle trêve, globalement respectée selon les témoins, avait permis aux habitants de Khartoum de profiter d'un répit pour se ravitailler ou fuir la capitale, en proie depuis bientôt deux mois à un conflit armé qui a conduit à une grave crise humanitaire.

Les combats se déroulent principalement à Khartoum et dans la vaste région du Darfour, dans l'ouest du Soudan, où les ONG font état d'une détérioration de la situation humanitaire.

Vendredi, le chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au Soudan, Alfonso Verdu Perez, a déploré que "seuls 20% des établissements de santé fonctionnent encore à Khartoum".

"Ces dernières semaines, nous avons réussi à livrer du matériel chirurgical à dix hôpitaux" de la capitale, "mais les besoins sont immenses et il reste encore beaucoup à faire", a-t-il ajouté, signalant de graves pénuries d'eau, d'électricité, de nourriture et de fournitures médicales.

Le conflit a éclaté le 15 avril entre l'armée, dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane, et les pa-

ramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo.

Les précédentes trêves avaient été généralement violées dès leur entrée en vigueur.

La guerre entre les deux généraux, en lutte pour le pouvoir au Soudan, a déjà fait plus de 1.800 morts, selon l'organisation ACLED, spécialisée dans la collecte d'informations dans les zones de conflit, ainsi que deux millions de déplacés et réfugiés selon l'ONU.

En visite mercredi en Arabie saoudite, le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken a assuré que Washington et Ryad avaient à coeur de "poursuivre leur solide coopération et de mettre fin aux combats au Soudan".

L'Égypte, frontalière du Soudan au nord, a annoncé samedi le durcissement des formalités d'entrée sur son territoire pour les Soudanais fuyant la guerre.

Depuis le début du conflit, plus de 200.000 Soudanais sont entrés en Égypte, la plupart par voie terrestre.

Ces mesures ne visent pas à "empêcher ou limiter le nombre des citoyens soudanais entrant" sur le territoire égyptien, mais plutôt à mettre fin aux "activités illégales d'individus et de groupes du côté soudanais de la frontière, qui falsifient des visas d'entrée" à des fins lucratives, a expliqué le ministère égyptien des Affaires étrangères.

Les prix élevés des billets d'avion risquent de s'installer dans la durée

Paris, 10 juin 2023 (AFP) - Les prix élevés des billets d'avion risquent de s'installer dans la durée, malgré la baisse récente des cours du pétrole, s'accordent à dire professionnels et experts du secteur aérien.

En 2022, le retour graduel de la demande de voyages après la levée des restrictions de déplacement liées au Covid-19 dans plusieurs régions du monde avait déjà donné le signal d'un renchérissement des tarifs.

Mais cette année, alors que les compagnies aériennes pensent retrouver quasiment le nombre de passagers d'avant-crise, la valse des étiquettes atteint son paroxysme.

En France en avril, il fallait déboursier en moyenne 32,6% de plus que quatre ans plus tôt pour le même trajet en avion, selon la Direction générale de l'aviation civile. Cette hausse at-

teignait même 51% pour voler vers l'Asie-Pacifique.

Aux États-Unis, l'indice des prix des billets d'avion publié par la Réserve fédérale de Saint-Louis montre quant à lui une hausse de 11% entre les mois d'avril 2019 et avril 2023.

Et ce, bien que les cours du kérosène aient connu une accalmie, après le pic atteint dans la foulée de l'invasion de l'Ukraine par la Russie début 2022. L'Association internationale du transport aérien (Iata) estime qu'ils descendront à 98,5 dollars le baril cette année, contre 135,6 dollars l'année dernière.

Représentant entre 25 et 30% des coûts des compagnies, les carburants ont normalement un effet sensible sur les prix des billets, à la hausse comme à la baisse. Pourtant, la décreu se fait attendre.

Au-delà du carburant, "les coûts de la main-d'oeuvre, d'autres coûts liés à la chaîne d'ap-

provisionnement (...) sont plus élevés ou sont en train d'augmenter", a observé en début de semaine à Istanbul Marie Owens Thomsen, économiste en chef de l'Iata.

"Il faut que les compagnies trouvent une façon de couvrir ces coûts ou elles vont recommencer à perdre de l'argent", alors qu'elles reviennent à peine dans le vert et doivent rembourser les dettes colossales contractées pendant le Covid-19, a-t-elle ajouté lors de l'assemblée générale de son association qui fédère 300 transporteurs aériens du monde entier.

Le sujet principal, pour Vik Krishnan, spécialiste du secteur aérien au sein du cabinet de conseil en stratégie McKinsey, réside désormais "moins dans les prix du pétrole que dans le fait qu'il n'y a pas assez de sièges d'avions disponibles, et trop de monde qui veut s'y assooir".

Malgré leurs carnets de commandes parfois pleins jusqu'à la fin de la décennie, les fabricants d'avions peinent à atteindre leurs objectifs de livraisons en raison de pénuries de pièces ou de matériaux chez leurs fournisseurs.

En outre se pose le sujet du "coût de la main-d'oeuvre, de nombreuses compagnies ont dû renégocier à la hausse leurs accords salariaux avec leurs pilotes et personnels de cabine", observe Geoffrey Weston, consultant du cabinet de conseil Bain & Company. C'est aussi le cas des sociétés d'opérations au sol qui ont "du payer des salaires bien plus élevés en sortant du Covid" aux bagagistes ou aux mécaniciens, selon lui.

"Il n'y a pas beaucoup de facteurs qui vont faire baisser les prix des billets", résume Pascal Fabre, spécialiste du secteur aérien chez AlixPartners.

Ces tarifs ne semblent pas

avoir entamé la demande en voyages jusqu'à présent. "Avec mes homologues, on a tous la même impression, ça reste très fort, malgré les vents macroéconomiques" contraires, affirme Carlos Muñoz, PDG de la compagnie low cost espagnole Volotea.

Et alors que le secteur aérien va devoir investir des centaines, voire des milliers de milliards de dollars pour espérer atteindre son objectif de décarbonation à l'horizon 2050, entre nouveaux avions et carburants renouvelables, Marie Owens Thomsen, de l'Iata, ne voit pas de répit pour les consommateurs.

"Les coûts devraient augmenter jusqu'à ce que ces solutions deviennent viables d'un point de vue commercial et produites à grande échelle", affirme-t-elle. A quelle échéance ? "Je ne peux pas le dire précisément, mais je serais tentée de dire 2040."

Inculpé, Donald Trump se dit victime d'une "chasse aux sorcières"

Donald Trump a affirmé samedi être victime d'une "chasse aux sorcières" lors de sa première prise de parole publique depuis son inculpation la veille par la justice fédérale, inédite pour un ex-président américain et aux conséquences incertaines sur la primaire républicaine pour 2024.

Lors de deux réunions républicaines dans le sud-est des États-Unis, il a estimé être la cible de poursuites en raison de sa candidature à un deuxième mandat à la Maison Blanche.

"C'est pour cela qu'ils le font, si je ne l'étais pas (candidat), il n'y aurait pas de chasse aux sorcières, il n'y aurait pas d'inculpation", a-t-il soutenu face à des militants réunis à Columbus en Géorgie.

L'ancien magnat de l'immobilier est visé par 37 chefs d'inculpation pour avoir, lorsqu'il a quitté la Maison Blanche, emporté des milliers de documents dont certains confidentiels alors qu'il aurait dû les confier aux Archives nationales, et pour avoir ensuite refusé d'en restituer la majeure partie en dépit des relances du FBI (police fédérale).

Cette inculpation, la deuxième en deux mois après une première en avril par la justice de l'État de New York pour fraudes comptables, pave le chemin pour une présidentielle 2024 à nulle autre pareille où le ministère de la Justice du président démocrate sortant poursuit le favori de la primaire républicaine.

"Vous avez affaire à des fous furieux", a déclaré un peu plus tard Donald Trump à Greensboro en Caroline du Nord.

"L'inculpation sans fondement dont je fais l'objet par le ministère



instrumentalisé de l'injustice du gouvernement (de Joe Biden figurera parmi les abus de pouvoir les plus terribles de l'histoire de notre pays", a-t-il lancé.

Les deux réunions ont eu lieu trois jours seulement avant sa comparution attendue mardi devant un tribunal fédéral à Miami. Il est accusé d'avoir mis en danger la sécurité nationale des États-Unis en conservant des documents confidentiels, y compris des secrets militaires et nucléaires, à son départ de la Maison Blanche.

L'ex-président ne cesse de répéter qu'il est victime d'une cabale politique, s'emportant contre ce

qu'il a qualifié d'attaque judiciaire injuste à son encontre.

Parmi les 37 chefs d'accusation contenus dans l'acte d'inculpation rendu public vendredi, figurent une "rétention illégale d'informations portant sur la sécurité nationale", une "entrave à la justice" et un "faux témoignage".

La veille, il avait annoncé son inculpation et sa convocation mardi devant un tribunal de Miami.

L'ancien dirigeant avait réagi à l'annonce de son inculpation via une série de publications sur son réseau Truth Social ainsi que dans une déclaration vidéo diffusée sur

Twitter, qualifiant de "dérangé" le procureur spécial en charge de l'enquête, Jack Smith, et dénonçant une ingérence électorale supposément orchestrée par son rival Joe Biden.

Ce dernier a indiqué n'avoir "pas parlé" à son ministre de la Justice à ce sujet.

"Ils m'attaquent car nous sommes à nouveau devant Biden dans les sondages, de beaucoup", a assuré Donald Trump, en dépit du fait que les enquêtes d'opinion ne démontrent pas d'avantage clair à ce stade.

Le camp républicain a jusqu'ici globalement resserré les rangs au

tour de l'ex-président.

Le chef républicain de la Chambre des représentants, Kevin McCarthy, dont la relation avec le tumultueux milliardaire n'a pas toujours été au beau fixe, a estimé que son inculpation marquait un "jour sombre" pour les États-Unis.

"Moi et tous les Américains qui croient en l'État de droit, nous nous tenons au côté du président Trump", a assuré M. McCarthy.

Le gouverneur de Floride, Ron DeSantis, son principal adversaire pour l'investiture républicaine, s'est joint aux dénonciations d'un ministère de la Justice supposément "instrumentalisé".

"Les Experts" sur le front de la Grande Guerre

Identifier des soldats morts il y a plus d'un siècle

Au moins 600.000 soldats morts lors de la Première guerre mondiale restent portés disparus en France, enfouis sans sépulture. Si le passage du temps rend la tâche plus complexe que dans la série télévisée américaine "Les Experts", certaines dépouilles retrouvées peuvent être identifiées.

Première étape: déterminer qu'il s'agit bien d'un soldat de ce conflit. L'état de la dépouille et les restes d'uniformes ou équipements permettent de confirmer qu'il ne s'agit pas d'un squelette plus ancien ni d'une scène de crime.

Il faut ensuite déterminer la nationalité du soldat.

"Les preuves majeures, ce sont les bottes en cuir avec des renforts en métal, qui se conservent très bien et sont caractéristiques du pays", souligne Stephan Naji, responsable de l'unité de récupération de la Commission des tombes de guerre du Commonwealth (CWGC).

Son équipe basée dans le Pas-de-Calais est souvent mobilisée quand des dépouilles sont retrouvées.

Pour les soldats manifestement allemands ou français, les restes reviennent à l'Office des anciens combattants (Onac) ou son homologue allemand Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge (VDK).

"S'il y a une plaque militaire no-

minative et une preuve de filiation, les descendants peuvent soit rapatrier le soldat dans son fief familial, soit laisser l'État l'enterrer dans une nécropole nationale", détaille Stéphane Jocquel, de l'Onac. Les analyses ADN restent rares pour les combattants français.

Pour ceux issus de l'ex-empire britannique, dont 100.000 toujours portés disparus en France, la CWGC s'emploie à en identifier le plus possible.

Boutons d'uniforme, insignes d'épaulettes et badges régimentaires constituent les premiers indices, ainsi que les gourdes ou sifflets portant le nom de l'unité militaire.

Mais tout doit être recoupé: cer-

tains soldats échangeaient leur badge en signe de camaraderie, ou récupéraient des équipements de frères d'armes, comme les bottes australiennes, réputées de bonne qualité.

Les objets personnels - rasoir, fourchette, montre... - sont nettoyés avec soin pour dégager de possibles indices: poinçon industriel indiquant date ou lieu de fabrication, initiales gravées etc.

Si le pays d'origine est confirmé, les informations sont transmises aux autorités de ce pays, qui épluchent alors leur liste de disparus pour comparer les données.

Certains pays comme la Grande-Bretagne, le Canada ou

l'Australie se lancent ensuite dans une recherche généalogique pour identifier des descendants, tests ADN à la clé, explique la CWGC.

Une telle identification prend plusieurs années. Mais en cas de succès, elle mène à une cérémonie militaire dans le cimetière du Commonwealth le plus proche, à laquelle sont invités les descendants.

Lorsqu'il est impossible de le sortir de l'anonymat, le soldat est ré-inhumé avec les honneurs, sous une stèle gravée de l'épitaphe "connu de Dieu seul".

Selon Alain Jacques, directeur du service archéologie d'Arras (Pas-de-Calais), 2 à 3% des dépouilles retrouvées sont identifiées.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

ENVOYÉ AU BAIN	PAS DONNÉE	SIMPLE EXÉCUTANT		PÈRE D'ÉLECTRI	EXPRIMÉ	DIRIGÉ DE BAS EN HAUT		↓	DONNE L'EXEMP. LE	NOTE	↑		CE N'EST PAS
									NEZ	POULET			SORCIER
PARTIE DU NÉANT				CASE BLANCHE EN KIT								MARQUE UN BUT	
ASCÈTE									COLÈRE	MARE			
REPTILE						BAGARRE							
À L'ENVERS: COEUR TENDRE				INTERV. ALLE MUSICAL		SANGLOT COURT			POIL À MOI				
HARMONIEUX		PRONOM PERSONNEL RÉFLÉCHI		AVANCE EN BERNE									
									FIN DE PARTIE			GRECQUE	MOITIÉ
PIGE À L'ENVERS						POCHE							
CHICHE	MORCEAU DE RAP	PÈRE	DANS LA PRAIRIE	APERÇU À LA FLAN				POUR CHASSER LE CAFARD		EN COUPLE NOUVEAU			
								VOYELLES		LETTRES DE VERDI		GRECQUE	
PUBLIÉ						ARRIVÉ							
LETTRE D'AMOUR													

Solution mots flechés d'hier

PARTIS AN	A	QUARTIER DE NICE	EMPIRE	EN VOILS VOISÉE	S	INDY NOVE	D	PLONGE	DE BAS EN HAUT	POUR LE SONDAGE	LE COUPLY EN COUPLÉ
ENTRE CHAÎNE ET LIÉGÉE	D	INGO					O	P	ER	A	
ALLODIE ANTARCTIQUE MONTÉE	E	C	A	R	T	E			E	S	E
SYNDICAT DE VINS NÉGRY	T	E	R	C	E	T		E			R
CHÔME	F	E	R	I	E		A	N		R	I
ANCIEN	F	E	K				F	I	G	U	R
POURCHAS	J	A	C	K	P	O	T		E		I
POURCHAS	U	T	I	L	I	T	E		S	T	R
ARTIS	C		E				E	T	U	I	U
ALIEN	L	O	U	P	E	E		E	S		A
	N	E	A	N	T		B	A	L	A	I

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Boufity
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezoufi

Service technique
Khadija Seli (Responsable)
Myriem Rahane
Khadija Hlali
Hafid Bouzarrouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmaridi

Révision
Abdelouassim Warrach
Secrétaire
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Lazrak
Correspondants
Ahmedou El Katob (Lalyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Selhouan
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Aziz Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail
liberation@libe.ma
Téléphone
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba
Mourad El Youssefi
Louhna Bighdadi
Latifa Mouarab
Rkia Ait Dohman
Siham Zater
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^e Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
Les Editions Maghébines

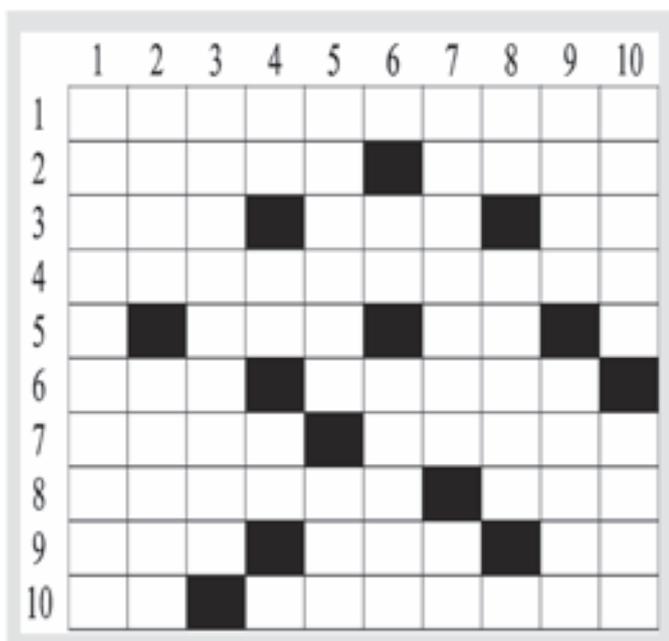
Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/04

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

o.j.l. MAROC
2017
www.o.j.l.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- Platitude
- Montagnes russes - Parlement de Paris
- Elima - Auberge de luxe - Eclaté
- Informier
- Porte charge - L'Union
- Première épouse - Gros cube
- Conduit - Eau de France
- Abrogé - Lentille
- Poisson - Epoque - Liant
- Tableau - Sobre

VERTICALEMENT

- Très vite (En un ...)
- Madré - Cédé
- Sous un tehador
- Siel - Direction - Gagné
- Insulaires - Vieille bête
- Nickel - Fraction
- Etendues - Coordonnant
- L'absent - Divinité marine
- Sorti - Déambuler
- Cheikhs - Intenté

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	5	4	9				2	1
		2		5			9	7
			1		5			
9						4	6	2
7	6					9		3
2	1	3						8
		9		4				
4	2		6			8		
6	7			9	2	4		

Moyen

6								
	2	1		7		9		
		8		1	9			
	9			4			7	
3	4	6		9		2	5	1
	1			3				6
			3	6		7		
		4		5		6	8	
								4

Difficile

		1	9	6				
	6				7	2		
					1		3	4
	4	8				1		
7				1				2
		9				5	8	
8	5		1					
		4	2				6	
				3	6	4		

Expert

6		2	1		8		3	
					3			
	8	3						9
		7		5				
3	4					8		7
				2		6		
5						7	8	
			4					
	9	2		5	3		6	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	5	4	6	8	1	3	9	7
6	1	7	9	5	3	4	2	8
8	9	3	7	4	2	6	1	5
1	3	8	4	7	6	9	5	2
4	7	6	5	2	9	8	3	1
5	2	9	1	3	8	7	6	4
3	4	1	8	9	5	2	7	6
9	8	5	2	6	7	1	4	3
7	6	2	3	1	4	5	8	9

Moyen

9	8	2	4	7	5	3	1	6
1	7	4	3	8	6	5	9	2
5	3	6	1	9	2	7	4	8
6	5	1	8	3	4	9	2	7
3	2	7	6	1	9	4	8	5
8	4	9	2	5	7	6	3	1
4	1	8	5	6	3	2	7	9
7	6	3	9	2	1	8	5	4
2	9	5	7	4	8	1	6	3

Difficile

7	8	6	9	3	5	1	4	2
4	5	3	1	7	2	9	8	6
9	1	2	8	6	4	5	7	3
5	3	4	6	9	8	7	2	1
8	7	9	5	2	1	6	3	4
6	2	1	7	4	3	8	9	5
2	6	5	3	8	7	4	1	9
1	4	8	2	5	9	3	6	7
3	9	7	4	1	6	2	5	8

Expert

9	2	5	6	1	4	3	8	7
4	6	7	5	3	8	2	1	9
3	8	1	2	7	9	6	5	4
2	4	6	1	8	7	9	3	5
5	1	3	9	2	6	4	7	8
8	7	9	4	5	3	1	2	6
1	9	2	8	6	5	7	4	3
7	5	4	3	9	2	8	6	1
6	3	8	7	4	1	5	9	2

Mutandis/SBM: Signature d'un contrat de cession de l'intégralité des actions de la société EAE

Distra, filiale du Groupe Mutandis, a conclu, jeudi, avec Société des Boissons du Maroc (SBM), un contrat de cession d'Actions, définissant les termes et conditions de la cession par SBM de l'intégralité des actions de la société EAE (Euro Africaine des Eaux), au prix de 380 millions de dirhams (MDH).

"Mutandis, société cotée à la Bourse des Valeurs de Casablanca, souhaite annoncer, conformément aux dispositions de l'article 15 de la Loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, que sa filiale Distra a conclu avec Société des Boissons du Maroc (le "Vendeur"), le 8 juin 2023, un contrat de Cession d'Actions, définissant les termes et conditions de la cession par SBM de l'intégralité des actions de la société EAE (la "Transaction"), au prix de 380 MDH", indique Mutandis dans un communiqué.

La signature du contrat de cession EAE fait suite à la lettre d'offre engageante transmise au vendeur le 7 décembre 2022, rappelle le communiqué, notant que la société EAE est propriétaire de la marque d'eau minérale "Ain Ifrane", rapporte la MAP.

L'activité eau acquise a réalisé au titre de l'exercice 2022 un chiffre d'affaires annuel d'environ 240 MDH et un résultat net courant d'environ 25 MDH, fait savoir la même source, ajoutant que l'arrivée de Ain Ifrane au sein du Groupe Mutandis permettrait de constituer un pôle boissons de plus de 350 MDH de chiffre d'affaires, et de bénéficier de synergies opérationnelles fortes entre les différentes gammes, notamment au plan de la distribution.

"La réalisation de la Transaction n'est pas immédiate et reste soumise à la satisfaction de plusieurs conditions suspensives détaillées dans le Contrat de Cession EAE, dont notamment l'obtention des autorisations réglementaires requises (telles que l'autorisation du Conseil de la Concurrence) et la cession préalable par SBM à EAE de l'activité de distribution 'eau minérale'", tient à souligner Mutandis.

Les parties ont pour objectif de réaliser la transaction au cours du mois de juillet 2023, conclut le communiqué.

Le secteur de la construction anticipe une stabilité des effectifs au deuxième trimestre

Les anticipations des chefs d'entreprises du secteur font ressortir globalement une augmentation de l'activité



Les chefs d'entreprises opérant dans le secteur de la construction anticipent une augmentation de leur activité au deuxième trimestre 2023, selon l'enquête trimestrielle de conjoncture réalisée par le Haut-commissariat au plan (HCP).

D'après les explications de l'institution publique, dirigée par Ahmed Lahlimi Alami, cette évolution résulterait, d'une part, de la hausse d'activité attendue dans la branche de «Génie civil» et, d'autre part, de la diminution d'activité prévue au niveau de la branche des «Travaux de construction spécialisés».

Dans une note d'information rendue publique récemment, le Haut-commissariat souligne que «cette évolution dans le secteur de la construction serait accompagnée par une stabilité des effectifs employés».

Au premier trimestre 2023, les résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture du HCP montrent que l'activité dans le secteur de la Construction aurait connu une stabilité au cours des trois premiers mois de l'année 2023.

Cette évolution aurait été due,

d'une part, à la hausse d'activité dans le «Génie civil» et, d'autre part, à la baisse d'activité dans la branche des «Travaux de construction spécialisés», explique l'organisme chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc dans sa note.

La même source rapporte également que les carnets de commande dans la construction se seraient situés à un niveau inférieur à la normale et l'emploi aurait connu une stabilité.

Le Haut-commissariat estime, dans ces conditions, que le TUC dans le secteur de construction se serait établi à 68% au titre du premier trimestre dernier.

Signalons en outre qu'au cours de cette même période, 19% des entreprises de la construction déclarent avoir rencontré des difficultés d'approvisionnement en matières premières.

L'enquête révèle, par ailleurs, que près de la moitié des entreprises opérant dans ce secteur (44%) estime que la trésorerie aurait été «difficile» durant ce même trimestre.

Il est important de rappeler que les anticipations avancées par les chefs d'entreprises du secteur de la construction lors de la précédente enquête de conjoncture (réalisée au titre du premier trimestre 2023), avaient fait ressortir, globalement, une stabilité de l'activité.

Selon les anticipations d'ailleurs, cette évolution résulterait, d'une part, de la hausse d'activité attendue dans la branche de la «construction de bâtiments» et, d'autre part, de la diminution d'activité prévue au niveau de la branche des «Travaux de construction spécialisés».

Dans sa note d'information publiée en mars dernier, le Haut-commissariat avait en outre indiqué que cette évolution dans le secteur de la construction serait accompagnée par une stabilité des effectifs employés.

Trois mois plus tôt, au quatrième trimestre 2022, les chefs d'entreprise avaient estimé que l'activité dans le secteur de la construction aurait connu une stabilité.

Dans sa note d'ailleurs, le Haut-commissariat avait attribué cette

évolution, d'une part, à la hausse d'activité dans la branche de la «construction de bâtiments» et, d'autre part, à la stabilité d'activité dans le «Génie civil» et les «Travaux de construction spécialisés».

Le HCP avait en outre noté que: «des carnets de commande dans la construction se seraient situés à un niveau inférieur à la normale et l'emploi aurait connu une stabilité», estimant ainsi que le TUC dans le secteur de la Construction se serait établi à 67%.

Par ailleurs, l'organisme public avait rapporté que «28% des entreprises de la construction auraient rencontré des difficultés d'approvisionnement en matières premières» au cours du dernier trimestre de l'année écoulée. 49% avaient également jugé la trésorerie «difficile» durant cette même période.

Enfin, rappelons également que 39% des entreprises de la construction avaient déclaré avoir réalisé des dépenses d'investissement en 2022 destinées, principalement, au remplacement d'une partie du matériel.

Alain Bouithy

OCP Africa et l'UM6P posent la première pierre de la Digital Farming School en Côte d'Ivoire

Un projet unique et innovant en Afrique

OCP Africa et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) ont procédé, vendredi à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, à la pose de la première pierre d'une école digitale d'agriculture dénommée «digital farming school», marquant un jalon majeur dans le domaine de l'éducation et de l'innovation agricole en Afrique subsaharienne.

Cet investissement de grande importance vient s'ajouter aux projets majeurs que réalise le Maroc en Côte d'Ivoire, dans le droit fil des Hautes directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour une coopération Sud-Sud mutuellement avantageuse, rapporte la MAP.

La cérémonie de pose de la première pierre s'est déroulée en présence notamment de MM. Adama Diawara, ministre ivoirien de l'Enseignement supérieur, Abdelmalek Kettani, Ambassadeur de SM le Roi en Côte d'Ivoire, Mohamed Hettiti, vice-président de l'OCP pour l'Afrique de l'Ouest, et Bouchaib Boulanour de l'UM6P.

Cette école pionnière, avec son approche pédagogique novatrice, sera le premier projet de ce genre sur le continent, offrant de nouvelles opportunités aux jeunes ivoiriens passionnés par l'AgriTech,

souligne l'OCP Africa dans un communiqué.

Réalisée en étroite collaboration avec l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INPHB-Côte d'Ivoire), la Digital Farming School sera la première antenne de l'Université Mohammed VI Polytechnique en Afrique subsaharienne, située dans la Technopole de Yamoussoukro.

«Le projet verra le jour en cette année de la Jeunesse en Côte d'Ivoire, telle que décrétée par Son Excellence le Président de la République, M. Alassane Dramane Ouattara, démontrant ainsi l'engagement du gouvernement ivoirien à soutenir les initiatives éducatives et technologiques pour la jeunesse», note le communiqué.

Dans les 10 à 12 prochains mois, la première cohorte d'une centaine de jeunes talentueux intégrera l'école, bénéficiant d'une formation d'excellence en AgriTech et ayant comme laboratoire une ferme expérimentale jouxtant l'école, selon la même source.

La mise en place de cette école s'inscrit dans le cadre du partenariat entre le Groupe OCP et le Gouvernement Ivoirien signé par les ministres de l'Agriculture et celui de l'Industrie, sous le leadership du



Premier ministre Patrick Achi.

L'écosystème d'innovation de l'école sera renforcé par la participation d'une centaine de startups en agriTech partenaires du Farming Innovation Program, lancé par OCP Africa en partenariat avec AgriEdge et l'UM6P, fait savoir le communiqué, ajoutant que ces partenaires collaboreront étroitement avec l'école pour apporter leur expertise, créer des opportunités de mentorat et favoriser la création d'entreprises innovantes dans le

secteur agricole.

La Digital Farming School a pour vision de mettre en place un concept novateur de formation en AgriTech, offrant aux jeunes ivoiriens une opportunité unique de développer des compétences de haute valeur dans le domaine de l'agriculture numérique.

En se basant sur une approche pratique, l'école sera adossée à une ferme digitale de référence, permettant aux étudiants d'apprendre en pratiquant (Learning by Far-

ming) et en partageant leurs connaissances entre pairs (Peer Learning).

Cité par le communiqué, Mohamed Anouar Jamali, Directeur Général d'OCP Africa a déclaré : «Nous sommes ravis de poser la première pierre de la Digital Farming School ici à Yamoussoukro, qui contribuera à ouvrir de nouvelles perspectives pour la jeunesse ivoirienne dans le domaine de l'AgriTech, renforçant l'innovation, l'entrepreneuriat et la transformation numérique de l'agriculture en Côte d'Ivoire et en Afrique».

OCP Africa, filiale du Groupe OCP, a pour mission de contribuer au développement d'écosystèmes agricoles intégrés en Afrique. Elle travaille étroitement avec les agriculteurs pour contribuer à développer le potentiel agricole du continent africain à travers des solutions adaptées aux conditions locales et aux besoins des sols et cultures.

L'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), symbole d'une nouvelle Afrique active, impliquée, entreprenante et ambitieuse, est un centre d'excellence qui forme une nouvelle génération de leaders engagés, bâtisseurs de l'Afrique de demain.

La RAM renforce les opportunités de promotion touristique et économique entre le Maroc et l'Égypte

Le bureau de Royal Air Maroc au Caire s'emploie à renforcer les opportunités de promotion touristique et économique entre le Maroc et l'Égypte, et ce dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de la Compagnie qui repose sur des prestations de qualité, la diversification de l'offre et l'ouverture sur les marchés étrangers, notamment arabes.

Au cours d'une cérémonie organisée par le bureau de la RAM au Caire, en partenariat avec l'alliance "Oneworld" et en présence d'opérateurs économiques et touristiques, les intervenants ont mis en exergue la relance de la mobilité et des voyages entre les deux pays et les efforts que la compagnie nationale a déployés pour ouvrir de nouveaux horizons à l'exploration des opportunités d'investissement, rapporte la MAP.

S'exprimant à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc en Égypte, Ahmed Tazi, a

affirmé que la RAM, en tant qu'acteur national dans le domaine du transport aérien, a pu réaliser une reprise et une intensification de la circulation des citoyens égyptiens et marocains dans les deux sens, en augmentant la fréquence des vols reliant les deux pays, ce qui a contribué à soutenir le mouvement touristique et à créer des occasions prometteuses pour explorer les opportunités d'investissement.

Dans ce cadre, il a souligné que le nombre de vols atteignait 7 vols par semaine, et parfois 11 vols par semaine, en période de pic, ce qui "confirme les efforts déployés par la compagnie pour rapprocher les peuples égyptien et marocain".

Le diplomate marocain a mis en avant les avantages de l'adhésion de la RAM à une alliance distinguée telle que "Oneworld" et l'amélioration conséquente des services conformément aux normes adoptées par

cette alliance, estimant que la présence dans cette alliance donnera à l'entreprise une nouvelle impulsion et lui ouvrira des perspectives prometteuses.

M. Tazi a indiqué que cette compagnie considérée comme l'un des outils les plus importants du soft power, joue un rôle humanitaire dans les événements internationaux au service de ses clients, en particulier les citoyens marocains, ajoutant, à cet égard, que les institutions nationales soutiennent la Royal Air Maroc.

Pour sa part, le PDG de "Oneworld", Rob Gurney, a estimé que la Royal Air Maroc constitue une valeur ajoutée à l'alliance, puisqu'il s'agit de la première compagnie aérienne membre de l'alliance sur le continent africain depuis trois ans, notant que sa filiale au Caire a apporté 40 nouvelles destinations et relie un certain nombre de marchés internationaux via Casablanca.

De son côté, Ilham Kazini, directrice du pôle commercial à la RAM, qui intervenait par visioconférence, a adressé un message de remerciements aux agences et entreprises de tourisme en Égypte pour leurs efforts après la pandémie de Covid-19 et les résultats exceptionnels obtenus en vente, ainsi que le retour des tarifs des voyages à leurs niveaux antérieurs, affirmant la volonté de Royal Air Maroc d'accompagner les exigences et les propositions des entreprises du tourisme afin d'aboutir à davantage de succès communs.

Elle a ajouté que la compagnie oeuvre sans cesse pour développer les performances de ses bureaux à l'étranger dans le cadre de l'alliance "Oneworld", qui regroupe les principales compagnies aériennes du monde, louant l'évolution réalisée après l'adhésion à cette alliance distinguée.

SIEL 2023

Focus sur l'intelligence artificielle comme opportunité pour l'écosystème éducatif

Le bon usage de l'intelligence artificielle (IA) offre des opportunités énormes aux différents acteurs de l'écosystème éducatif en termes d'amélioration et des apprentissages et des acquis des apprenants, a affirmé la professeur-chercheuse en informatique Amal Falah Seghrouchni.

S'exprimant samedi lors de la conférence de clôture de la participation du Conseil au Salon International de l'Édition et du Livre (SIEL) sur "L'intelligence artificielle au service de l'éducation et de la recherche scientifique", l'experte et membre du CSEFRS a souligné que l'IA présente de nouvelles opportunités d'amélioration continue de l'éducation et de la formation professionnelle, et de développement de la recherche scientifique.

Pour la présidente exécutive du centre international d'Intelligence artificielle, l'investissement en intelligence artificielle est essentiel pour la modernisation du secteur de l'éducation dans la mesure où elle permet de tirer profit de nouvelles possibilités pédagogiques, repenser le rôle de l'éducation dans la société et faire prévaloir la nécessité d'une vision holistique avec l'implication de tous les acteurs concernés.

D'après la chercheuse, l'IA peut améliorer l'éducation en créant diffé-



rents espaces de coopération au sein de l'écosystème éducatif pour fournir un enseignement de meilleure qualité.

En effet, l'IA permet d'apporter une éducation personnalisée à travers des systèmes d'apprentissage adaptatif, des applications informatiques permettant la création de contenus pédagogiques, de monter des cours, de les dispenser à distance et même d'accompagner individuellement chaque appre-

nant en apportant un soutien pédagogique permanent, une assistance importante en termes d'exercices et d'examens et une aide à la prise de décision pour les pouvoirs publics en charge des questions éducatives ainsi que la détection des apprenants en difficulté d'apprentissage, souligne-t-on.

Dans le domaine de la recherche scientifique, l'IA offre de grandes capacités en matière d'analyse des données

relatives aux publications et aux expériences scientifiques et la possibilité de mieux modéliser les problématiques de recherche et disposer des possibilités de simulation en vue de tester les différentes hypothèses de recherche.

De l'avis de Mme Falah Seghrouchni, l'IA est plus que de l'informatique, "c'est le voyage de notre civilisation vers la compréhension de l'esprit humain et la création de ses échos dans la machine pour mieux aider et assister l'humain", a-t-elle relevé, notant qu'il faut protéger l'IA de l'Humain et protéger l'humain de l'IA.

Si le Maroc a été parmi les premiers pays en Afrique ayant participé aux efforts internationaux de définition des normes et éthiques de l'usage de l'IA, la régulation de ce domaine demeure indispensable pour une utilisation optimale de l'IA.

Le programme de participation du Conseil au SIEL (01-11 juin) a porté notamment sur des tables rondes traitant des questions liées aux enjeux du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique dans notre pays. En outre, le Conseil a organisé une journée spéciale au profit des enfants, en provenance de diverses régions du Royaume, pour participer à une visite au SIEL.

Présentation à Rabat de l'"Encyclopédie des footballeurs marocains du monde"

Une étude intitulée "L'Encyclopédie des footballeurs marocains du monde: pour un dispositif pérenne de suivi des talents marocains de football à travers le monde", a été présentée vendredi au Salon international de l'Édition et du Livre (SIEL) de Rabat.

Cette étude analytique, menée par le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME) et la Fédération royale marocaine de football (FRMF) a porté sur 689 joueurs marocains du monde entier représentant plus de 99 pc des footballeurs professionnels évoluant à l'étranger à travers plus de 45 pays. Elle vise à permettre aux décideurs de mettre des outils des connaissances scientifiques et des techniques d'analyse de données au service de la découverte et de la mise en valeur des talents sportifs.

Selon le CCME, en dépit des efforts consentis par la FRMF, il est urgent de mettre en place un mécanisme spécifique afin d'accompagner les sportifs établis à l'étranger, en particulier ceux qui pratiquent le football, d'où la nécessité de créer un outil de coordination des efforts des différents intervenants dans le domaine sportif à l'étranger, suggérant, dans ce sens, de mettre ce mécanisme sous la supervision de la FRMF afin d'œuvrer, entre au-

tres, pour la promotion du sport et son rapprochement des générations montantes.

Un tel mécanisme, fait remarquer la même source, est à même de contribuer au rayonnement du sport dans les pays d'accueil, de renforcer les liens entre la diaspora marocaine et la mère patrie et de permettre aux jeunes sportifs marocains établis notamment en France, en Belgique, en Espagne, au Suède, en Italie, au Royaume Uni et aux Emirats arabes Unis de développer leur talent et réussir leur carrière. Dans une allocution de circonstance, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohammed Mehdi Bensaid a salué la présence lors de cette conférence de certains joueurs de l'équipe nationale, mettant en avant la participation et l'attachement des joueurs marocains évoluant à l'étranger à leur pays.

Il a exprimé le vœu de voir l'équipe nationale atteindre le prochain Mondial et rééditer son exploit au Qatar en 2022.

Pour sa part, le secrétaire général du CCME, Abdellah Boussouf a fait savoir que la publication a porté sur 689 joueurs marocains du monde entier, évoluant dans le football professionnel à travers plus de 45 pays et 529 clubs, d'une valeur marchande avoisinant 600

millions euros, dont 300 au sein des premières divisions de ces pays.

Il a souligné, dans ce sens, que cette étude démontre que la qualification des Lions de l'Atlas en demi-finale du Mondial-2022 n'est nullement le fruit du hasard, mais le couronnement d'efforts consentis par la communauté marocaine à l'étranger, se félicitant dans ce sens de l'appui de la FRMF pour la réalisation de cette étude.

"Il ressort de cette étude que les joueurs

marocains se trouvent partout à travers le monde et dans différents domaines", a indiqué le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, estimant que les joueurs marocains à l'étranger sont de véritables ambassadeurs de leur pays et de sa culture.

Cette étude de 700 pages comporte, notamment, une analyse des spécificités générales des footballeurs marocains du monde et leur répartition géographique à travers le monde (CONCACAF, Europe, monde arabe, Asie).



Festival national de Zajal à Benslimane

Bouillon *de culture*

Musique andalouse



La 16^{ème} édition du festival national de Zajal s'est ouverte, vendredi soir à Benslimane, sous le thème "Le Zajal, affluent de la culture marocaine authentique".

Placé sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, ce festival qui se poursuit jusqu'au 11 juin, est organisé par la direction régionale du département de la culture en coopération avec le conseil de la région Casablanca-Settat, la province de Benslimane, les conseils provincial et communal de Benslimane avec comme objectif de promouvoir les différents affluents de l'identité marocaine riche, diversifié et ouverte et les valeurs de tolérance et de coexistence entre les différents composants de la société.

A cette occasion, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid a souligné que cette édition du festival national de Zajal est l'occasion de mettre en avant le riche patrimoine immatériel dont regorgent les villes et

provinces du Royaume, en particulier la province de Benslimane.

Dans une allocution lue en son nom par la secrétaire générale du département de la culture Samira Lemlizi, le ministre a relevé que ce festival est devenu un rendez-vous annuel permanent pour les maîtres du Zajal marocains de différentes régions, notant que cet événement permet de célébrer cette poésie populaire d'expression dialecte éloquent et raffinée, pleine de sentiments et de sagesse.

Etant donné l'importance culturelle et historique de l'art du Zajal, le ministère a oeuvré à perpétuer la tradition des festivals culturels porteurs de messages constructifs visant à faire découvrir le legs artistique marocain et le rapprocher davantage du grand public, a-t-il ajouté, notant que son département veille à assurer la continuité et le développement du rendez-vous culturel de Benslimane.

Selon M. Bensaid, cette édition est marquée par la participation de plus de 30 au-

teurs de Zajal représentant les différentes régions du Royaume pour rendre hommage à ces créateurs et profiter de la magie de cette expression culturelle orale marocaine. Pour sa part, la directrice régionale de la culture Hafida Khouyi a indiqué que ce festival s'inscrit dans le cadre de la stratégie du département visant à célébrer le patrimoine culturel immatériel, notant que cette édition prévoit une programmation riche et diversifiée.

A cet égard, elle a souligné qu'au programme de cet événement figurent des lectures de recueils de Zajal, des concerts de groupes musicaux d'arts populaires, des signatures de recueils, outre un colloque sur le rôle des médias dans l'accompagnement du Zajal et la promotion de l'identité culturelle nationale.

A cette occasion, un vibrant hommage a été rendu à des figures de Zajal au niveau national et local, en l'occurrence Leila El Hajjami de la ville de Moulay Idriss Zerhoun et Bouchaib Hamraoui de la ville de Benslimane.

Les participants à une conférence organisée, samedi à Fès, sous le thème "La musique andalouse et son interaction avec la vitalité de la société", ont souligné l'importance de promouvoir, valoriser et préserver la musique andalouse marocaine.

Cette rencontre, initiée dans le cadre de la 26^{ème} édition du Festival national de la musique andalouse marocaine, ont mis l'accent sur la nécessité d'œuvrer à la préservation de ce patrimoine marocain authentique et de contribuer à son évolution pour qu'il soit au diapason des développements qui s'opèrent dans le monde.

Des chercheurs et spécialistes de ce patrimoine marocain authentique ont souligné, au passage, que la musique andalouse marocaine fait face à des défis et des contraintes qu'il faut relever et traiter positivement, afin de préserver son originalité et son renouvellement.

Les conférenciers se sont également arrêtés sur la grande importance dont jouit cet art authentique chez les Marocains, soucieux de le transmettre à leurs enfants et aux jeunes générations, et de l'enseigner dans les conservatoires.

Dans une déclaration à la MAP et à sa chaîne d'information en continu (M24), le président du comité scientifique du Festival national de la musique andalouse marocaine, Rachid Bennani, a expliqué que ce conclave vise, en particulier, à jeter la lumière sur la place de la musique andalouse parmi le public marocain et sa grande passion pour cet art, en soulignant sa relation avec les cultures humaines.

Pour sa part, le chef de l'orchestre de la musique andalouse au Maroc, Mohamed Othmani, a mis l'accent sur la nécessité de prêter attention à la musique andalouse, de la renouveler et de veiller à ce qu'elle soit présentée au public de la meilleure façon possible.

Le Festival national de la musique andalouse marocaine se poursuit jusqu'au 11 juin sous le slogan : "La musique marocaine andalouse, un patrimoine vivant".

Le Chœur des Trois Cultures émerveille les mélomanes lors d'un concert exceptionnel à Rabat

Le Chœur des Trois Cultures a gratifié, vendredi soir, des mélomanes venus très nombreux au théâtre national Mohammed V à Rabat lors d'un concert exceptionnel jetant des ponts entre les deux rives de la Méditerranée.

Initié par la Fondation Trois Cultures de la Méditerranée en collaboration avec la Junta de Andalucía et les ministères marocain et espagnol des Affaires étrangères, cet événement a emporté l'assistance dans un voyage musical mémorable, plein d'émotions et empreint de nostalgie.

La troupe musicale a ainsi interprété avec magnificence, le temps de cette soirée aux saveurs musicales andalouses, une sélection d'œuvres puisées dans le patrimoine musical marocain, notamment "Al Bourakia", "Hbib Al

Qalb", "Achkt Tafla Andalusia et Mahanni Zine" et "Khlili".

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, musiciens, interprètes et choristes de cultures, de religions et d'âges différents ont ébloui les férus de musique par une captivante balade artistique dans divers univers musicaux.

Par cette prestation, à laquelle ont assistés des personnalités de divers horizons, le Chœur des Trois Cultures entend promouvoir le dialogue interculturel et le respect de la diversité, objectifs cardinaux de la Fondation Trois Cultures.

"Cette soirée fête non seulement la musique mais aussi le Maroc de la diversité et du partage", a déclaré à la MAP le Conseiller de SM le Roi Mohammed VI et coprésident de la Fondation Trois Cultures de la Méditerranée, André

Azoulay, se disant heureux d'assister à ce moment qui témoigne, à travers l'art, le chant et la musique, de la proximité et de l'intimité entre le Maroc, l'Espagne et l'Andalousie.

"Je suis également très heureux que la Fondation, placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI et du Roi d'Espagne, ait choisi de nous offrir à Rabat ce +Matrouz+ entre le patrimoine marocain dans toutes ses expressions et la très grande musique espagnole", a-t-il ajouté.

M. Azoulay a souligné pour conclure que "ce sont des moments très précieux et je suis très heureux que nous soyons nombreux ce soir à applaudir cette troupe qui nous invite à une fête de la musique maroco-andalouse et maroco-espagnole".

De son côté, l'ambassadeur

d'Espagne au Maroc, Ricardo Diez-Hochleitner a relevé que "la Fondation des trois cultures offre ce soir un vrai cadeau d'amitié et de partage entre l'Espagne et le Maroc", ajoutant que le répertoire musical marocain est très proche de celui de l'Espagne.

Ce concert unique rassemble 100 voix dont 50 marocaines qui font partie de la chorale "Les voix du Chœur de Rabat", a-t-il ajouté, précisant que les 50 autres voix, qui viennent d'Espagne et particulièrement d'Andalousie, appartiennent à plusieurs ensembles, notamment ProjecoeLe, Chœur de Chambre de Séville, Société Musicale de Séville et Chœur de l'Association Amis de la Maestranza.

"Les voix des deux chorales, marocaine et espagnole, sont accompagnées par 29 musiciens, of-

frant un répertoire singulier qui met en exergue cette proximité, ce lien et cette émotion que nous ressentons Espagnols et Marocains quand nous partageons la musique", a-t-il poursuivi.

La Fondation Trois Cultures de la Méditerranée prévoit un autre concert ce dimanche à l'église Notre-Dame de Lourdes à Casablanca. Ces récitals représentent le point culminant d'un processus beaucoup plus large, dans lequel les participants partagent des répétitions, des moments d'échange et des journées de coexistence non seulement pour combiner leurs voix, mais surtout pour apprendre à mieux se connaître, en promouvant le dialogue interculturel et le respect de la diversité, objectifs de la Fondation Trois Cultures dans toutes ses actions.

La pauvreté du pessimisme de l'IA



Suite à la sortie publique de puissantes applications d'IA génératives comme ChatGPT, un chœur croissant de pionniers dans le domaine s'est exprimé pour souligner les dangers que la technologie pose pour la stabilité économique. Mais s'il est évident qu'une réglementation solide est nécessaire, l'alarmisme pourrait faire plus de mal que de bien.

Il ne se passe pas une semaine sans que divers pionniers de l'intelligence artificielle ne lancent de terribles avertissements sur la technologie qu'ils ont introduite dans le monde. J'ai eu un aperçu précoce de ce consensus pessimiste émergent il y a quelques mois, lorsque j'ai assisté à un dîner avec des experts en IA qui ont suggéré que des millions d'emplois relativement sophistiqués et bien rémunérés pourraient être menacés. Je suis reparti en demandant si cette sombre perspective était vraiment justifiée.

J'ai mes doutes. Depuis le début de ma vie professionnelle dans les années 1980 (et bien sûr depuis bien plus longtemps), le progrès technologique a été présenté à plusieurs reprises comme une menace majeure pour les emplois dans des industries clés telles que la construction automobile. Pourtant, jusqu'à la dé-

baîcle du Brexit, le Royaume-Uni produisait plus de véhicules qu'il ne le faisait à l'âge d'or supposé de l'industrie automobile, en raison du rôle des nouvelles technologies sophistiquées dans la dynamisation des activités principales des principaux producteurs. Dans la ville portuaire de Sunderland, dans le nord de l'Angleterre, Nissan exploite actuellement l'une des usines automobiles les plus productives au monde.

De même, bien que les travailleurs de l'automobile allemands perçoivent des salaires nominaux relativement élevés, les constructeurs automobiles du pays ont réussi à s'adapter et à prospérer pendant des décennies, en faisant concurrence à l'échelle mondiale et en aidant à satisfaire la demande croissante de la classe moyenne mondiale pour des véhicules performants de haute qualité. Oui, les constructeurs automobiles allemands sont confrontés à leur plus grand défi à ce jour avec la transition mondiale vers les véhicules électriques, et le ralentissement en Chine implique une croissance plus faible à court terme. Mais si le passé est un guide, l'industrie pourrait s'adapter et émerger d'une manière encore plus forte à l'avenir.

Les pessimistes de l'IA ignorent également le fait que les populations vieillissent rapidement dans la plupart des pays développés et dans de nombreuses grandes économies en développement et émergentes. Avec le ralentissement de la croissance de la population active à un moment où les gens vivent également plus longtemps, il y aura de plus en plus de pression sur les petites populations en âge de travailler pour financer les retraites, les soins de santé et d'autres engagements (généralement) non discrétionnaires.

A moins que cette population active réduite ne devienne plus productive, la

performance de croissance de l'économie sera difficile. Le Japon et l'Italie sont deux exemples remarquables de cette tendance des dernières décennies, mais ils ne sont pas les seuls. Entre autres, la Chine, la Corée du Sud et la majeure partie de l'Europe continentale sont dans le même bateau. Alors que l'immigration offre une solution partielle, c'est une question politique de plus en plus chargée. Les applications d'IA améliorant la productivité pourraient être précisément ce dont nous avons besoin.

De plus, il suffit de regarder ce qui s'est passé au sein du précieux National Health Service du Royaume-Uni, qui englutit de plus en plus les finances du pays. Le NHS emploie plus de personnes que jamais, pourtant il devient de moins en moins productif. Au Royaume-Uni, nous sommes exposés à des histoires d'horreur sans fin sur les échecs du NHS et ce qu'ils signifient pour les citoyens qui demandent des soins.

Après avoir creusé cette question en tant que membre de la Times Health Commission, il est évident pour moi que le NHS a besoin d'une adoption spectaculaire de la technologie moderne pour aider à des tâches simples (comme faire en sorte qu'un système informatique communique avec un autre), ainsi que des plus compliquées. Par exemple, l'intégration de diagnostics à grande vitesse et renforcés par l'IA dans l'ensemble du système pourrait aider à détecter les risques de maladie et à fournir un traitement plus précoce, de préférence par l'intermédiaire de pharmacies ou de médecins généralistes. De telles interventions amélioreraient considérablement à la fois la productivité et la qualité des soins. Nous avons déjà des preuves précoces mais extrêmement puissantes de ce que l'IA pourrait faire pour la santé publique dans le monde. Selon un article

de la BBC du 25 mai, un groupe de scientifiques au Canada et aux États-Unis ont utilisé l'IA pour découvrir un nouvel antibiotique qui s'avère efficace (jusqu'à présent) contre *Acinetobacter baumannii*, l'une des superbactéries résistantes aux antimicrobiens connues sur le marché mondial de la santé.

Ayant dirigé l'examen indépendant du Royaume-Uni sur la résistance aux antimicrobiens de 2014 à 2016, je suis très encouragé par cette évolution. Le médicament devra encore passer par les essais cliniques habituels, ce qui est un processus long et coûteux. Mais si tout se passe bien, ce sera la première fois depuis des décennies que nous aurons acquis un antibiotique véritablement efficace contre les superbactéries mortelles. Imaginez maintenant ce que l'IA pourrait faire d'autre dans le domaine de la médecine, qu'il s'agisse d'aider à découvrir ou à développer des vaccins pour des maladies jusqu'ici impossibles à prévenir ou de rationaliser plus largement le processus d'essai clinique.

Bien sûr, les experts en intelligence artificielle ont sûrement raison de dire que nous aurons besoin de garde-corps et de normes de réglementation élevées, de peur que cette dernière vague d'innovation ne cause des ravages sociaux, politiques et économiques. L'ère actuelle des médias sociaux 24 heures sur 24, des pièges à clics et des fausses nouvelles n'a pas grand-chose à recommander et rend une grande partie du pessimisme compréhensible. Mais ce n'est pas une raison pour ignorer les avantages potentiels évidents et massifs de l'IA.

Par Jim O'Neill

Ancien président de Goldman Sachs Asset Management, ancien ministre du Trésor britannique et membre de la Commission paneuropéenne de la santé et du développement durable.

STE CIEL-BEACH SARL**
ICE: 003249206000081
RC: 8979
SIEGE SOCIALE: N°42
LOTISSEMENT RIAD,
SAIDIA, PROVINCE
BERKANE.

Aux termes d'un procès-verbal de la décision de l'associé unique en date du 26/05/2023, il a été décidé ce qui suit:
Cession des parts sociales: l'associé unique de la société CIEL-BEACH SARL, Mr OUIRINI JAOUAD, cède 470 de ses parts sociales à Mr JOUHRI YASSINE, par un prix de 100 dhs à chacune.

Et cède 50 de ses parts sociales à Mr AZZOUZI KHALID, par un prix de 100 dhs à chacune.

- Nouvelle répartition des parts:

- Mr OUIRINI JAOUAD, 480 parts.
- Mr JOUHRI YASSINE, 470 parts.
- Mr AZZOUZI KHALID, 50 parts.

Changement de forme juridique: Transformation de la forme juridique du SARL AU vers SARL.

Extension de l'objet social: L'ajout de l'activité de LOCATION JET SKI

Dépôt légal: a été effectué au greffe du tribunal de commerce à BERKANE en date du 06/06/2023 sous N°: 301/2023

N°4275 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

SUR OFFRES DES PRIX N° 077/2023/CHUIRC (SEANCE PUBLIQUE)

Le 25 juillet 2023 à 09 heures 30 min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres des prix N° 077/2023/CHUIRC pour:

ACHAT DU MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE - DIVERS - (En 15 lots)

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents au Portail Marocain des Marchés Publics :

-www.marchespublics.gov.ma.

*Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.

* L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

2 614 839.98 DHS TTC (Deux millions six cent quatorze mille huit cent trente-neuf dirhams)

quatre-vingt-dix-huit centimes toutes taxes comprises).

*L'estimation du coût de la maintenance annuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit

121 665.60 DHS TTC (Cent vingt et un mille six cent soixante-cinq dirhams soixante)

Centimes Toutes Taxes Comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 du règlement N° D1580/15/DEPP du 19 juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca, et les articles n° 10-11-12 et 13 de l'arrêté de la ministre de l'Economie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14/12/2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'Economie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021 précité.

La documentation technique exigée (en langue française ou autres langues avec traduction en langue française), accompagnée du certificat d'enregistrement des dispositifs médicaux et des annexes N° 4-N° 5 et N° 6 dûment remplis (voir article 14 du règlement de consultation), doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca, au plus tard le 24/07/2023 avant 14 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°4276 /PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Khémisset

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°:13/2023/KH

Le 04/07/2023 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr. le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert sur offres de prix pour:

Fourniture d'émulsion de bitume pour l'entretien du réseau routier de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset - (Plan de Campagne 2023).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.300,00 DH (Six mille trois cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 417.600,00 Dhs (Quatre cent dix-sept mille six cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°4277 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/INDH/2023

Le 25/07/2023 à 10 heures.

Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour:

L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA

LOT N°1 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE DE SIDI BIBI .

LOT N°2 : L'ACHAT DE

LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE DE SIDI BIBI .

LOT N°3 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE DE SIDI BIBI .

LOT N°4 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE DE SIDI BIBI .

LOT N°5 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE DE SIDI BIBI .

LOT N°6 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE DE SIDI BIBI .

LOT N°7 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE DE SIDI BIBI .

LOT N°8 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE DE SIDI BIBI .

LOT N°9 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES COLLEGIALES RELEVANT DE LA COMMUNE SIDI BIBI ET LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N° 3 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°4 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°5 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°6 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°7 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°8 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°9 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°10 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°11 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°12 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°13 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°14 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°15 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°16 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°17 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°18 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°19 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°20 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°21 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°22 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°23 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°24 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°25 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°26 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°27 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°28 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°29 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°30 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°31 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°32 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°33 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°34 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°35 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES COLLEGIALES RELEVANT DE LA COMMUNE SIDI BIBI ET LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N° 3 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°4 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°5 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°6 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°7 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°8 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°9 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°10 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°11 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°12 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°13 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°14 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°15 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°16 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°17 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°18 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°19 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°20 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°21 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°22 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°23 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°24 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°25 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°26 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°27 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°28 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°29 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°30 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°31 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°32 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°33 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°34 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°9 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES COLLEGIALES RELEVANT DE LA COMMUNE SIDI BIBI ET LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N° 3 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°4 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°5 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°6 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°7 : L'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'OUED ESSAFA .

LOT N°

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS CABINET
FIDUCIAIRE TEL : 06 71 66 19 18/06 61 86 89 08

Pour STE ECOMUSEE BERBERE DE L'OURIKA SARL Aux termes d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire en date de 27/03/2023 à MARRAKECH de la société ECOMUSEE BERBERE DE L'OURIKA SARL, Société A Responsabilité limitée au capital de 210 000,00 dhs dont le siège social est situé à Marrakech, N° 46 RUE AHL FES KAAT BENNAHID, les associés de la dite société décident :
 - L'augmentation de capital social d'une somme de 1960 000,00 DHS pour le porte de (210 000,00 DHS) a (2 170 000,00 DHS) par création de (196000) parts nouvelle a souscrire et libérer par compensation avec compte courant associé solde créditeur.

- Changement de la raison sociale de la société a MAISON DE LA PHOTOGRAPHIE DE MARRAKECH

- Récapitulation de la répartition du capital

- Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech sous le N° 6358le 26/05/2023.
N°4279 /PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Wilaya Région Rabat-Salé-Kenitra
 Province de Kenitra
 Cercle Benmansour
 Caïdat Mograne
 Commune de Mograne
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 02/2023
 Le jeudi 06 juillet 2023, à 10h00 du

matin, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Mograne à l'ouverture des plis, relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 02/2023, concernant :
 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS DE SPORT A KARIAT SIDI AISSA OULED AMEUR ET KARIAT SIDI M'BAREK LABGHAILYA RELEVANT DE LA COMMUNE DE MOGRANE-PROVINCE DE KENITRA lot unique, Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau marchés de la commune, il peut également téléchargement à partir du portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante-cinq Mille dirhams (45.000,00 DHS).

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Un Million Neuf Cent Soixante Douze Mille Six Cent Cinquante Dirhams (1.972.650,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25,27, 29 et 31 du décret n° : 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyé, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Mograne.

- Soit transmettre leurs plis par voie électronique.
 - Soit les remettre

au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

***Observation :
 - Une visite des lieux sera organisée à l'intention des concurrents désirent participer à cet appel d'offre le : Lundi 26 Juin 2023, à 10h00 du matin.

- Les échantillons et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau service technique de la commune au plus tard la veille de la date d'ouverture des plis à partir de 10h00 à 16h30
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 7 et 8, du règlement de consultation.
N°4280 /PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°

36AOM/SNRT/2023
Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (PME)

Le 06/07/2023 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :Acquisition du matériel et accessoires d'interconnexion des équipements de diffusion pour la Télégestion des émetteurs FM de petites puissances. Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achatsSNRT(2ème étage) au plus tard le 05/07/2023 à 16 Heures, délai de rigueur.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
 • Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
 • Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchés-publics.gov.ma/>

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 3 240 000,00DHS TTC

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
 - Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchés-publics.gov.ma/>
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

[marchés-publics.gov.ma/](https://www.marchés-publics.gov.ma/)
 mmp/

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :48 600,00 DHS

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à : 3 240 000,00DHS TTC

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchés-publics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°4281 /PA

SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°

37AOM/SNRT/2023
Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (PME)

Le 11/07/2023 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :Fourniture, installation et mise en service des appareils de surveillance FM, DVB-T/T2 avec leurs aux accessoires aux sites de la SNRT.

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achatsSNRT(2ème étage) au plus tard le 10/07/2023 à 16 Heures, délai de rigueur.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
 • Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
 • Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchés-publics.gov.ma/>

10/07/2023 à 16 Heures, délai de rigueur.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :

• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchés-publics.gov.ma/>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :45 300,00 DHS

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à : 3 024 000,00DHS TTC

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchés-publics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°4282 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
APPEL D'OFFRES OUVERT
CERCLE AIT BAHA
N° : 02/2023
CAIDAT DE AIT BAHA
(SEANCE PUBLIQUE)
COMMUNE DE TASSEGDEL
 Le Jeudi 06 juillet 2023 à 11 heures du

Matin, il sera procéder à la salle de réunion au siège de la commune TASSEGDEL, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

- TRAVAUX DE DALLAGE DE LA PISTE MENANT AU DOUAR BOUTHANOUT AIT BOULAICH

- TRAVAUX DE DALLAGE DE LA PISTE MENANT AU DOUAR AIT CHAHOUD TAALAT A LA COMMUNE DE TASSEGDEL PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier peut être retiré du service des marchés de la commune d'TASSEGDEL, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchés-publics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CINQ Mille Dirhams (5 000,00 dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixé à la somme de : CENT QUATRE VINGT DIX MILLE QUATRE VINGT DIRHAMS (190.080,00 DHS) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 26, 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au siège de la commune d'TASSEGDEL.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de des plis.

• Soit par voie de soumission électronique via le portail de marchés publics [Www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N°4283 /PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de khemisset
 Commune de khemisset
 Direction des services
 Division des affaires financières
 SM

Avis rectificatif de l'AO N°02/2023

Il est porté à la connaissance du public et des entreprises que l'Appel d'offres ouvert N°02/2023 relatif aux Travaux de fourniture et d'installation d'un système de vidéo protection avancé à khemisset et Aménagement d'un poste central de sécurité -phase 1- a reconnu quelques modifications au niveau du cahier des prescriptions spéciales et du règlement de consultation. Le reste est sans changement. Veuillez consulter le dossier d'AO au niveau du portail des marchés publics.

N° 4284/PA

ROYAUME DU
MAROC
UNIVERSITE
CHOUAIB DOUKKALI
FACULTE DES
SCIENCES - EL JADIDA

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
01/BF/MP-PO/FS/2023
Le Mercredi 05 Juillet
2023 à 11 heures, il sera
procédé, au siège de la
Faculté des Sciences d'El
Jadida, à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert N°
01/BF/MP-PO/FS/2023,
ayant pour objet : « Ac-
quisition de Matière Pre-
mière et Petit Outillage
pour la Faculté des
Sciences d'ElJadida en
dix (10) lots ».

Le présent appel d'offres
est lancé en dix (10) lots :
Lot N° 01 MP : Acquisi-
tion de Matière Première
pour le Département de
Biologie - Laboratoires
de recherche.

Lot N° 02 MP : Acquisi-
tion de Matière Première
pour le Département de
Biologie - Travaux pra-
tiques.

Lot N° 03 MP : Acquisi-
tion de Matière Première
pour le Département de
Chimie - Laboratoires de
recherche.

Lot N° 04 MP : Acquisi-
tion de Matière Première
pour le Département de
Chimie - Travaux pra-
tiques.

Lot N° 05 MP : Acquisi-
tion de Matière Première
pour le Laboratoire de
Département de Géologie.

Lot N° 01 PO : Acquisi-
tion de Petit Outillage
pour le Département de
Biologie - Laboratoires de
recherche.

Lot N° 02 PO : Acquisi-
tion de Petit Outillage
pour le Département de
Biologie - Travaux pra-
tiques.

Lot N° 03 PO : Acquisi-
tion de Petit Outillage
pour le Département de
Chimie - Laboratoires de
recherche.

Lot N° 04 PO : Acquisi-
tion de Petit Outillage
pour le Département de
Chimie - Travaux pra-
tiques.

Lot N° 05 PO : Acquisi-
tion de Petit Outillage
pour le Laboratoire de
Département de Géologie.

L'estimation financière
du maître d'ouvrage est
fixée comme suit :

Lot N° 01 MP : 140 856,00
(Cent Quarante Mille
Huit Cent Cinquante-Six)
Dirhams, toutes taxes
comprises.

Lot N° 02 MP : 65 828,00
(Soixante-Cinq Mille
Huit Cent Vingt-Huit)
Dirhams, toutes taxes
comprises.

Lot N° 03 MP : 148 586,00
(Cent Quarante-Huit
Mille Cinq Cent Quatre-
Vingt-Six) Dirhams,
toutes taxes comprises.

Lot N° 04 MP : 92 850,00
(Quatre-Vingt-Deux
Mille Huit Cent Cin-
quante) Dirhams, toutes

taxes comprises.
Lot N° 05 MP : 41 376,00
(Quarante Et Un Mille
Trois Cent Soixante-
Seize) Dirhams, toutes
taxes comprises.

Lot N° 01 PO : 106 950,00
(Cent Six Mille Neuf Cent
Cinquante) Dirhams,
toutes taxes comprises.

Lot N° 02 PO : 23 328,00
(Vingt-Trois Mille Trois
Cent Vingt-Huit) Di-
rhams, toutes taxes
comprises.

Lot N° 03 PO : 42 570,00
(Quarante-Deux Mille
Cinq Cent Soixante-Dix)
Dirhams, toutes taxes
comprises.

Lot N° 04 PO : 79 326,00
(Soixante-Dix-Neuf Mille
Trois Cent Vingt-Six) Di-
rhams, toutes taxes
comprises.

Lot N° 05 PO : 40 320,00
(Quarante Mille Trois
Cent Vingt) Dirhams,
toutes taxes comprises.

Ainsi que leur cautionne-
ment provisoire est :

Lot N° 01 MP : 2 200,00
(Deux Mille Deux Cents)
Dirhams.

Lot N° 02 MP : 1 000,00
(Mille) Dirhams.

Lot N° 03 MP : 2 300,00
(Deux Mille Trois Cents)
Dirhams.

Lot N° 04 MP : 1 400,00
(Mille Quatre Cents) Di-
rhams.

Lot N° 05 MP : 700,00
(Sept Cents) Dirhams.

Lot N° 01 PO : 1 700,00
(Mille Sept Cents) Di-
rhams.

Lot N° 02 PO : 400,00
(Quatre Cent) Dirhams.

Lot N° 03 PO : 700,00
(Sept Cents) Dirhams.

Lot N° 04 PO : 1 200,00
(Mille Deux Cent) Di-
rhams.

Lot N° 05 PO : 700,00
(Sept Cents) Dirhams.

Le dossier de l'appel
d'offres peut être retiré
auprès du service des af-
faires économiques de la
Faculté des Sciences d'El
Jadida sise au Boulevard
des Facultés, BP 20,
24000 - El Jadida, ou télé-
chargé à partir de
l'adresse électronique du
portail des marchés de
l'Etat: www.marchespub-
lics.gov.ma

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dis-
positions des articles 27,
29 et 31 du Règlement de
l'Université Chouaib-
Doukkali d'El Jadida.
Les concurrents peuvent :

o Soit déposer
contre récépissé leurs plus
au service des affaires
économiques de la Fa-
culté des Sciences d'El
Jadida.
o Soit les envoyer
par courrier recommandé
avec accusé de réception
au président de la com-
mission d'appel d'offres
au début de la séance et
avant l'ouverture des
plus.

publics à l'adresse sui-
vante : www.marchespub-
lics.gov.ma

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 05 du
Règlement de la consul-
tation.

Les prospectus,
notices ou autres docu-
ments techniques exigés
par le dossier d'appel
d'offres doivent être dé-
posés auprès du service
des affaires économiques
de la Faculté des Sciences
d'El Jadida au plus tard
le Mardi 04 Juillet 2023
avant 17 heures, contre
délivrance d'un accusé de
réception.

N°4285 /PA

ROYAUME DU
MAROC
UNIVERSITE
CHOUAIB DOUKKALI
FACULTE DES
SCIENCES -
EL JADIDA
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT N°
02/BF/MS/FS/2023
Le Mercredi 05 Juillet
2023 à 10 heures, il sera
procédé, au siège de la
Faculté des Sciences d'El
Jadida, à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert N°
02/BF/MS/FS/2023,
ayant pour objet : « Ac-
quisition de Matériel
Scientifique pour la Fa-
culté des Sciences d'ElJa-
dida (26) Lots ».

Le présent appel d'offres
est lancé en Vingt-Six (26)
Lots :

Lot N° 01: Acquisition des
Micropipettes pour le
Département de Biologie
(Article n°: B1, B2, B3, B4)
Lot N° 02: Acquisition des
Agitateurs Magnétiques
Non Chauffants pour le
Département de Biologie
(Article n°: B5)

Lot N° 03: Acquisition des
Spectrophotomètres UV
Visible pour le Départe-
ment de Biologie (Article
n°: B6)

Lot N° 04: Acquisition de
matériel de Terrain pour
le Département de Biologie
(Article n°: B7, B8, B9,
B10)

Lot N° 05: Acquisition des
pH-mètres de Paillasse
pour le Département de
Biologie (Article n°: B11)
Lot N° 06: Acquisition de
Colorimètre Portable
pour le Département de
Chimie (Article n°: C1)

Lot N° 07: Acquisition des
Agitateurs et de Support
Élévateur pour le Départe-
ment de Chimie (Arti-
cle n°: C2, C3, C4)

Lot N° 08: Acquisition de
Spectrophotomètre UV-
Visible Double Faisceau
pour le Département de
Chimie (Article n°: C5)

Lot N° 09: Acquisition des
Chaufe-ballons avec
Agitation pour le Départe-
ment de Chimie (Arti-
cle n°: C6, C7)

Lot N° 10: Acquisition
d'Agitateur Magnétique
Chauffant avec Thermo-
mètre de Contact, et de
pH-mètre pour le Départe-
ment de Chimie (Arti-
cle n°: C8, C9)

Lot N° 11: Acquisition de
Four et d'Etuve de Labo-
ratoire pour le Départe-
ment de Chimie (Article
n°: C10, C11)

Lot N° 12: Acquisition de
Four Programmable pour
le Département de Chi-
mie (Article n°: C12)

Lot N° 13: Acquisition de
matériel de Mesure Ana-
lytique et Thermique
pour le Département de
Chimie (Article n°: C13,
C14, C15)

Lot N° 14: Acquisition des
Volumes Partiels Mo-
laires pour le Départe-
ment de Chimie (Article
n°: C16)

Lot N° 15: Acquisition de
matériel d'Electrochimie
pour le Département de
Chimie (Article n°: C17,
C18)

Lot N° 16: Acquisition des
Agitateurs Magnétiques
avec Thermomètre de
Contact pour le Départe-
ment de Chimie (Article
n°: C19, C20)

Lot N° 17: Acquisition des
Pompes Electriques pour
le Département de Chi-
mie (Article n°: C21)

Lot N° 18: Acquisition de
matériel d'Etude Micro-
scopique des Roches
pour le Département de
Géologie (Article n°: G1)

Lot N° 19: Acquisition de
matériel d'Etude Granu-
lométrique pour Sable et
Sol pour le Département
de Géologie (Article n°:
G2)

Lot N° 20: Acquisition
d'Extrudeuse Haute
Température pour le Dé-
partement de Physique
(Article n°: P1)

Lot N° 21: Acquisition de
matériel d'Énergie Ren-
ouvelable pour le Dé-
partement de Physique
(Article n°: P2, P3, P4, P5,
P6)

Lot N° 22: Acquisition de
matériel de Caractérisa-
tion des Matériaux pour
le Département de Phy-
sique (Article n°: P7, P8,
P9, P10)

Lot N° 23: Acquisition des
Nano-ordinateurs mono-
carte pour le Départe-
ment de Physique
(Article n°: P11)

Lot N° 24: Acquisition des
Serveurs vers Ethernet
pour le Département de
Physique (Article n°: P12)

Lot N° 25: Acquisition de
matériel d'Electricité
pour le Département de
Physique (Article n°: P13,
P14, P15, P16)

Lot N° 26: Acquisition de
matériel d'Optique pour
le Département de Phy-
sique (Article n°: P17,
P18, P19)

L'estimation financière
du maître d'ouvrage est
fixée comme suit :

Lot N° 01 : 6 530,00 (Six
Mille Cinq Cent Trente)
Dirhams HT-HDD.

Lot N° 02 : 12 000,00
(Douze Mille) Di-
rhams HT-HDD.

Lot N° 03 : 70 200,00
(Soixante-Dix Mille Deux
Cents) Dirhams HT-
HDD.

Lot N° 04 : 300,00 (Trois
Cent) Dirhams.

Lot N° 05 : 21 000,00
(Vingt et Un Mille) Di-
rhams HT-HDD.

Lot N° 06 : 35 376,00
(Trente-Cinq Mille Trois
Cent Soixante-Seize) Di-
rhams HT-HDD.

Lot N° 07 : 15 400,00
(Quinze Mille Quatre
Cents) Dirhams HT-
HDD.

Lot N° 08 : 105 522,00
(Cent Cinq Mille Cinq
Cent Vingt-Deux) Di-
rhams HT-HDD.

Lot N° 09 : 5 000,00 (Cinq
Mille) Dirhams HT-HDD.

Lot N° 10 : 11 000,00
(Onze Mille) Di-
rhams HT-HDD.

Lot N° 11 : 70 800,00
(Soixante-Dix Mille Huit
Cents) Dirhams HT-
HDD.

Lot N° 12 : 37 000,00
(Trente-Sept Mille) Di-
rhams HT-HDD.

Lot N° 13 : 17 000,00 (Dix-
Sept Mille) Dirhams HT-
HDD.

Lot N° 14 : 37 857,00
(Trente-Sept Mille Huit
Cent Cinquante-Sept) Di-
rhams HT-HDD.

Lot N° 15 : 19 000,00 (Dix-
Neuf Mille) Dirhams HT-
HDD.

Lot N° 16 : 13 000,00
(Treize Mille) Di-
rhams HT-HDD.

Lot N° 17 : 18 000,00 (Dix-
Huit Mille) Dirhams HT-
HDD.

Lot N° 18 : 50 000,00 (Cin-
quante Mille) Di-
rhams HT-HDD.

Lot N° 19 : 40 000,00
(Quarante Mille) Di-
rhams HT-HDD.

Lot N° 20 : 30 000,00
(Trente Mille) Di-
rhams HT-HDD.

Lot N° 21 : 27 100,00
(Vingt-Sept Mille Cents)
Dirhams HT-HDD.

Lot N° 22 : 80 735,00
(Quatre-Vingt Mille Sept
Cent Trente-Cinq) Di-
rhams HT-HDD.

Lot N° 23 : 5 400,00 (Cinq
Mille Quatre Cents) Di-
rhams HT-HDD.

Lot N° 24 : 2 800,00 (Deux
Mille Huit Cents) Di-
rhams HT-HDD.

Lot N° 25 : 46 000,00
(Quarante-Six Mille) Di-
rhams HT-HDD.

Lot N° 26 : 400,00 (Quatre
Cent) Dirhams.

Lot N° 27 : 250,00 (Deux
Cent Cinquante) Di-
rhams.

Lot N° 28 : 1 600,00 (Mille
Six Cents) Dirhams.

Lot N° 29 : 100,00 (Cent)
Dirhams.

Lot N° 30 : 200,00 (Deux
Cent) Dirhams.

Lot N° 31 : 100,00 (Cent)
Dirhams.

Lot N° 32 : 100,00 (Cent)
Dirhams.

Lot N° 33 : 100,00 (Cent)
Dirhams.

Lot N° 34 : 100,00 (Cent)
Dirhams.

Lot N° 35 : 100,00 (Cent)
Dirhams.

Lot N° 36 : 100,00 (Cent)
Dirhams.

Lot N° 37 : 100,00 (Cent)
Dirhams.

Lot N° 38 : 100,00 (Cent)
Dirhams.

Lot N° 39 : 100,00 (Cent)
Dirhams.

Lot N° 40 : 100,00 (Cent)
Dirhams.

Lot N° 41 : 100,00 (Cent)
Dirhams.

Lot N° 42 : 100,00 (Cent)
Dirhams.

Lot N° 43 : 100,00 (Cent)
Dirhams.

N°4286 /PA

**ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE
CHOUAIB
DOUKKALI
FACULTE DES
SCIENCES –
EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°**

03/MMB/FSJ/2023
Le Mercredi 05 Juillet 2023 à 14 heures, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N° 03/MMB/FSJ/2023, ayant pour objet : « Acquisition de Matériel et Mobilier de Bureau pour la Faculté des Sciences d'El Jadida (02 Lots). »
Le présent appel d'offres est lancé en deux (02) Lots :

- Lot N° 01 : Acquisition de Mobilier pour la Bibliothèque de la Faculté des Sciences d'El Jadida.
 - Lot N° 02 : Acquisition de Matériel et Mobilier de Bureau pour les Départements de la Faculté des Sciences d'El Jadida.
- L'estimation financière du maître d'ouvrage est fixée comme suit :
- Lot N° 01 : 534 000,00 Dhs TTC (Cinq Cent Trente-Quatre Mille Dirhams toutes

taxes comprises.)
- Lot N° 02 : 47 093,40 Dhs TTC (Quarante-Sept Mille Quarante-Vingt-Treize Dirhams et Quarante Centimes toutes taxes comprises.)
Ainsi que leur cautionnement provisoire est :

- Lot N° 01 : 8 000,00 Dhs (Huit Mille Dirhams.)
- Lot N° 02 : 1 000,00 Dhs (Mille Dirhams.)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida sise au Boulevard, BP 20, 24 000 - El Jadida, ou téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida.

- Les concurrents peuvent :
- o Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida.
 - o Soit les en-

voyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

- o Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- o Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du Règlement de la consultation.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida au plus tard le Mardi 04 Juillet 2023 avant 17 heures, contre délivrance d'un accusé de réception.

N°4287/PA

**ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE
CHOUAIB
DOUKKALI
FACULTE DES
SCIENCES –
EL JADIDA
AVIS D'APPEL**

**D'OFFRES OUVERT
N° N°04/
FB-FI/FS/2023**

Le Mercredi 05 Juillet 2023 à 15 heures, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N°04/FB-FI/FS/2023, ayant pour objet : « Achat de Fournitures de Bureau et Fournitures Informatiques pour la Faculté des Sciences d'El Jadida en trois lots. »

Le présent appel d'offres est lancé en 3 lots. L'estimation financière du maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot N°01 : Fournitures de Bureau : 57 252,00 Dhs TTC (Cinquante-sept mille deux cent cinquante-deux Dirhams, toutes taxes comprises.)
- Lot N°02 : Fournitures Informatiques de Laboratoires : 91 719,96 Dhs TTC (Quatre-vingt-onze mille sept cent dix-neuf Dirhams et quatre-vingt-seize centimes, toutes taxes comprises.)
- Lot N°03 : Fournitures Informatiques de Départements : 31 136,16 Dhs TTC (Trente et un mille cent trente-six Dirhams et seize cen-

times, toutes taxes comprises.)
Ainsi que leur cautionnement provisoire est :

- Lot N°01 : Fournitures de Bureau : 900,00 Dhs (Neuf Cent Dirhams.)
- Lot N°02 : Fournitures Informatiques de Laboratoires : 1 500,00 Dhs (Mille Cinq Cent Dirhams.)
- Lot N°03 : Fournitures Informatiques de Départements : 500,00 Dhs (Cinq Cent Dirhams.)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis à l'Avenue des Facultés, BP 20 El Jadida, ou téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida.

- Les concurrents peuvent :
- o Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la Faculté des Sciences

d'El Jadida.
o Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

- o Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - o Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la consultation.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer tous les échantillons de tous les articles cités au Bordereau des prix en leur joignant une étiquette portant le nom du concurrent, le numéro de l'appel d'offres. Et doivent être déposés au service économique de la Faculté des sciences, au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixée pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres, (le Mardi 04 Juillet 2023 à 17 heures) contre délivrance d'un accusé de réception.

N°4288 /PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZIT**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 12/2023**

Le 06/07/2023 à 10h00 il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.E. de Tizit Avenue Mohamed V Tizit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Travaux de construction de murs de protection entre PK 0+000 et PK 25+000 de la RP 1921 dans la province de Tizit

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETL de Tizit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000,00 Dhs (Trente mille Dhs).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 835 321,95 Dhs (Deux millions Trente-cinq Mille Trois Cent Vingt et Un Dhs, 95 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Déposer par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties précontractuelles.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

• Dossier Technique comprenant :

- Pour les entreprises installées au Maroc :

Les concurrents doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Le certificat de qualification et de classification relatif au :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
B	B3	4

- Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4289 /PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZIT**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 12/2023**

Le 06/07/2023 à 12h00 il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.E. de Tizit Avenue Mohamed V Tizit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Achèvement des travaux de renouvellement de la signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité de la route RR 104 entre ASSAKA et BRIGH N'TIALA du PK 92+000 au PK 157+500 et de la RP1908 du PK38+000 au PK48+000 dans la Province de Tizit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETL de Tizit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 39 000,00 Dhs (Trente-neuf mille Dhs).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 442 540,00 Dhs (Deux Millions Six Cent Soixante-deux Mille Cinq Cent Soixante Dhs, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Déposer par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties précontractuelles.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

• Dossier Technique comprenant :

- Pour les entreprises installées au Maroc :

Les concurrents doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Le certificat de qualification et de classification relatif au :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
X	X1 et X2	2

- Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4290 /PA



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Portrait



Boris Johnson

Empêtré jusqu'au bout dans le "partygate"

Un an après son départ de Downing Street, l'ombre de Boris Johnson continuait de planer sur la politique britannique. Le boulet du "partygate" a eu raison des espoirs de retour au sommet et l'a poussé à claquer avec fracas la porte du Parlement.

Si ce voltigeur de la politique a su souvent déjouer les pronostics et sortir des situations les plus inextricables quand on prédisait sa chute, sa démission annoncée vendredi soir met un terme à toute possibilité de revenir à

la tête d'un gouvernement avant les législatives prévues l'année prochaine.

Signe de son optimisme à toute épreuve, celui qui reste pour beaucoup de Britanniques celui qui a réalisé le Brexit contre vents et marées n'avait-il pas tenté un retour moins de deux mois après son départ, après la débâcle économique provoquée par celle qui lui avait succédé, Liz Truss?

Il avait fini par renoncer, laissant la voie libre à Rishi Sunak, et était revenu à sa nouvelle carrière d'intervenant dans des conférences lui rapportant des millions d'euros, lui qui a souvent dû profiter des largesses de ses riches alliés pour financer son train de vie. Mais son influence considérable au sein du Parti conservateur, en manque de boussole après 13 ans au pouvoir, s'était fait alors nettement sentir.

Certains passages du long communiqué de l'ancien journaliste et maire de Londres - qui qualifie son départ forcé d'"antidémocratique" - s'apparentent d'ailleurs presque à une annonce de candidature, rappelant son bilan et étrillant le gouvernement conservateur en place.

"Quelques années seulement après avoir remporté la plus grande majorité en près d'un demi-siècle, cette majorité est aujourd'hui clairement menacée", tempête-t-il. "Notre parti doit de toute urgence retrouver son élan et sa foi en ce que ce pays peut faire".

Chevelure paille désordonnée, énergie communicative et brouillonne, Boris Johnson, formidable machine à gagner pendant la tempête du Brexit en 2019, était devenu une machine à perdre pour les conservateurs, qui ont fini par le pousser dehors en juillet dernier.

Au premier rang des scandales: les fêtes organisées à Downing Street pendant les confinements. Boris Johnson, qui a lui-même failli mourir du Covid-19, mettait en avant le succès de la campagne de vaccination et son engagement de la première heure en soutien de l'Ukraine, où il reste proche du président Volodymyr Zelensky.

La chute a été brutale pour ce biographe de Winston Churchill, qui avant de devenir député en 2001, avait suivi le parcours fléché de l'élite britannique, collègue d'Eton puis université d'Oxford. A l'époque, certains enseignants, déjà, dénonçaient en lui un manque de sérieux et une propension à se croire au dessus des règles.

Alexander Boris de Pfeffel Johnson, né à New York le 19 juin 1964 et qui selon sa soeur voulait enfant devenir "le roi du monde", s'était auparavant toujours sorti de toutes les situations.

En 1987, il est journaliste stagiaire au Times grâce à des relations familiales. Il en est rapidement renvoyé pour une citation inventée. Le Daily Telegraph le repêche et l'envoie à

Bruxelles en 1989, où à coup d'outrances et d'approximations, il tourne les institutions européennes en ridicule.

De retour à Londres, il devient chroniqueur politique pour le Telegraph et le Spectator, écrit aussi des critiques automobiles pour le magazine GQ. Il est drôle, érudit, percutant.

Il entre au Parlement en 2001, rapidement renvoyé du "cabinet fantôme" de l'opposition pour avoir menti sur une liaison.

Puis il prend la mairie de Londres aux travaillistes en 2008, à l'époque pro-Européen et pro-immigration.

Il y reste huit ans, se taille une stature internationale, aidé par les Jeux olympiques.

Il devient ensuite l'une des principales figures de la campagne du Brexit, puis chef de la diplomatie sous Theresa May, et la remplace comme Premier ministre en juillet 2019.

"C'est un artiste brillant, mais inapte à des fonctions nationales, car il semble qu'il ne se soucie que de son destin et de sa satisfaction personnelle", a dit de lui son ancien patron au Telegraph Max Hastings.

Marié trois fois, il s'apprête à avoir son huitième enfant et le troisième de son mariage en 2020 avec Carrie Symonds, 35 ans, ancienne chargée de communication du parti conservateur.



Johnson est un artiste brillant, mais inapte à des fonctions nationales, car il semble qu'il ne se soucie que de son destin et de sa satisfaction personnelle

Sport



City atteint enfin son Graal

Manchester City s'est enfin offert une place parmi les grands d'Europe en arrachant face à l'Inter Milan (1-0), samedi à Istanbul, la Ligue des champions rêvée, une consécration aussi pour son entraîneur Pep Guardiola, douze ans après son dernier sacre barcelonais.

L'ultra favori anglais a peiné contre les finalistes surprises nerazzurri, mais ses efforts ont été récompensés par un but tardif de Rodri (68e), un des hommes de base de Guardiola. Comme un symbole de la patience et de la persévérance des Sky Blues, d'année en année, pour atteindre leur Graal.

City s'offre même un triplé cette saison après son succès en championnat et en Coupe d'Angleterre, comme son voisin et rival Manchester United version 1999.

"Toutes ces personnes-là autour, le mérite, (ceux) qui attendent depuis je ne sais combien de temps, 20, 30 ou 40 ans", a savouré Rodri au micro de la chaîne BT Sports, en désignant les supporters. "Cela ne fait que 4 ans que je suis là, mais on le mérite. Ces dernières années, on était si proches".

Le spectacle n'a pas été à la hauteur de la finale de 2005, ce mytique renversement de Liverpool après avoir été mené 3-0 à la mi-temps par l'AC Milan, dans ce même stade olympique Atatürk. Mais les vainqueurs s'attendent peu sur le scénario, pourvu qu'il y ait la victoire au bout.

"Gagner cette compétition, réaliser le triplé est tellement difficile. Pourtant aujourd'hui, peu importe le moyen, ce qui compte c'est de réussir", a lâché Guardiola.

"J'ai été horrible", a aussi reconnu l'ailier Jack Grealish. Mais "j'ai travaillé pour ça toute ma vie, a-t-il ajouté. Je pense à tous les gens qui m'ont aidé dans ma carrière et à ma famille et je suis si ému".



Les Skyblues, dopés par les pétrodollars de leur propriétaire émirati et par leur armada de stars, ont failli laisser filer leur finale, comme en 2021 contre Chelsea (0-1).

Comme l'argent n'empêche pas la mauvaise fortune, ils ont rapidement perdu leur créateur belge Kevin De Bruyne, sur blessure, après une grosse demi-heure de jeu. C'était une malédiction pour Manchester autant que pour le Belge, déjà frappé du même sort en finale il y a deux ans.

Moins tranchants offensivement à l'image d'Erling Haaland, imprécis dans leurs passes et coupables d'erreurs inhabituelles, les Citizens s'en sont remis à Rodri, milieu totem de Guardiola, pour forcer le

verrou.

Le milieu espagnol a parfaitement repris un service en retrait de Bernardo Silva, au point de penalty, déposant une belle frappe au fond des filets d'André Onana, impérial jusque-là.

Rodri a connu samedi sa 52e titularisation de la saison avec Manchester, toutes compétitions confondues, ce qui en dit long sur la confiance que lui accorde Guardiola. Seul Lionel Messi en 2011-2012 a été plus titularisé par le Catalan sur une même campagne.

Cela renvoie une décennie en arrière, quand Guardiola marchait sur l'Europe avec ses deux premiers titres acquis sur le banc

de Barça. Sa longue disette est derrière lui, pour le plus grand plaisir du cheikh Mansour, membre de la famille royale émirati et propriétaire de City depuis 2008.

Pour le couronnement attendu de ses poullains, le haut dignitaire avait même pris place à Istanbul en tribunes - une première en 13 ans -, au même titre que son frère Mohammed ben Zayed, le président des Emirats.

Cette venue de Cheikh Mansour aurait toutefois pu virer au cauchemar tant l'armada de City a souffert, comme anesthésiée par la vaillante arrière-garde italienne.

Isolé, sevré de bons ballons, le "Terminator" Haaland a gâché ses rares munitions, comme sur cette frappe du gauche repoussée de la main gauche par André Onana (27e). Sa première saison avec Manchester reste exceptionnelle, avec 52 buts, mais elle s'achève sur cinq matches sans marquer.

L'explosion de joie, sur le terrain et dans le virage anglais, au coup de sifflet final était quoi qu'il en soit à la hauteur de l'immense soulagement des Mancuniens.

L'Inter Milan et ses incroyables tifosi ont eux cru jusqu'au bout pouvoir renverser le géant anglais. Il y a d'abord eu cette incroyable double occasion de la tête de Federico Dimarco, repoussée par la barre transversale d'Everton puis par la jambe de son coéquipier Romelu Lukaku.

L'attaquant belge n'est pas passé loin non plus de l'égalisation, à la 89e minute, mais Ederson a repoussé sa tentative avant de réaliser un nouvel arrêt salvateur dans les temps additionnel.

L'Inter Milan n'ajoutera donc pas une quatrième Ligue des champions à sa collection, après 1964, 1965 et 2010. Les Italiens ont fini à terre, en larmes. Comme Haaland, mais celles du Norvégien étaient de joie.

Les fans de Manchester City célèbrent la fin d'une longue attente

Le premier sacre en Ligue des champions de Manchester City a été accueilli dans la liesse par des milliers de supporters du club réunis dans le centre-ville, après la victoire 1-0 de leurs protégés en finale contre l'Inter Milan, samedi, à Istanbul.

"C'était mérité. C'est quelque chose qui nous avait échappé ces dernières années", s'est rappelé pour l'AFP l'un de ses fans, Shaun Stevens, en référence notamment à la finale perdue (1-0) il y a deux ans contre un autre club anglais, Chelsea.

"C'était toujours le bâton avec lequel les autres aimaient nous battre. Pas de titre européen, pas de titre européen. Qu'est-ce qu'ils vont pouvoir dire maintenant? Plus rien!", s'est-il encore réjoui.

Les Citizens avaient pourtant bien une coupe européenne dans leur armoire à trophées, remportée en 1970, mais c'était la bien moins

prestigieuse et aujourd'hui disparue Coupe des vainqueurs de Coupe.

Longtemps dans l'ombre de son encombrant voisin en rouge, Manchester United, le club bleu ciel est devenu au fil des ans et à coup de centaines de millions d'euros investis, après l'arrivée des Emirats arabes unis à sa tête, l'équipe dominante en Angleterre, avec quatre titres de champion lors des cinq dernières années.

Mais la C1 s'est longtemps refusée à eux et à leur entraîneur Pep Guardiola qui, grâce à un but de son milieu défensif Rodri à un peu plus de vingt minutes de la fin du temps réglementaire, a mené son club à un triplé championnat, Coupe d'Angleterre et Ligue des champions que seul Manchester United avait réussi en Angleterre, en 1999.

La frappe victorieuse de l'Espagnol a été accueillie par une explosion de joie des quelque 6.000



personnes massées dans la fan zone, avant de longues minutes d'angoisse jusqu'au coup de sifflet final libérateur.

"C'est une des plus belles nuits de ma vie!", a assuré à l'AFP Jacob Evans. "Vous avez vu tout le monde qu'il y avait ici? C'était in-

crovable". Les Piccadilly Gardens, une vaste place commerciale du centre-ville était bondée de personnes arborant le maillot bleu ciel des nouveaux champions d'Europe et se hissant parfois sur les arrêts de bus.

Mais les célébrations ne font que débiter à Manchester puisque le club a annoncé juste après le coup de sifflet final que les joueurs et le staff participeront, lundi, à une parade à travers la ville avec un bus ouvert pour célébrer les trois trophées remportés cette année.



Walid Regragui : La sélection nationale affrontera le Cap-Vert avec le même état d'esprit que lors de ses précédents matches

Le sélectionneur national Walid Regragui a affirmé, samedi, que ses joueurs disputeront la rencontre amicale face au Cap-Vert, prévue lundi au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah à Rabat, avec le même état d'esprit que lors de leurs précédents matches.

S'exprimant lors de la conférence de presse d'avant-match, tenue au Complexe Mohammed VI de football à Salé, Regragui a indiqué que les joueurs de l'équipe nationale sont fin prêts pour gagner et signer une bonne prestation sur les plans technique et physique, et ce afin de maintenir la dynamique des bons résultats réalisés depuis la Coupe du monde au Qatar.

Le sélectionneur national a estimé que cette rencontre ne sera pas facile, étant donné que le Cap-Vert est une bonne équipe qui dispose de joueurs expérimentés évoluant dans plusieurs clubs européens, rappelant que l'équipe du Maroc avait déjà fait match nul avec son homologue capverdienne lors d'une précédente

confrontation. "Nous respectons toutes les équipes et nous allons garder le même niveau mental et physique pour continuer à décrocher les victoires", a-t-il ajouté.

Regragui a souligné l'importance de ce match pour la sélection nationale, qui fait partie désormais des meilleures équipes africaines, au vu de ses derniers résultats, notamment l'exploit historique réalisé au Mondial qatari.

Il a, ainsi, estimé que le Maroc est l'un des principaux favoris pour remporter la prochaine Coupe d'Afrique des nations en Côte d'Ivoire, assurant qu'il va œuvrer à former un effectif solide, capable de relever le défi de s'adjuger le sacre continental.

Se félicitant du niveau actuel des sélections africaines, Regragui a fait savoir qu'il va compter lors de la rencontre face au Cap-Vert sur la même équipe qui a disputé le Mondial et le match amical contre le Brésil, tout en faisant appel à d'autres joueurs qui ont été convoqués

pour pallier l'absence d'Ounahi et d'Amallah.

Et d'ajouter que la porte reste ouverte à tout joueur susceptible de donner une valeur ajoutée à l'équipe nationale.

Commentant les récentes prestations des membres de l'équipe nationale évoluant dans les championnats européens, Regragui s'est dit heureux de voir plusieurs de ses joueurs remporter des trophées avec leurs équipes.

Les performances remarquables des joueurs marocains dans les plus grandes compétitions européennes sont le fruit de la stratégie de l'Académie Mohammed VI de football, inaugurée en 2010 par SM le Roi Mohammed VI, a-t-il noté, soulignant que plusieurs joueurs qui brillent actuellement dans les clubs européens ont été formés dans cette académie, et sont aujourd'hui un modèle à suivre pour les jeunes joueurs.

Le match amical face au Cap-Vert s'inscrit dans le cadre des préparatifs des Lions de l'Atlas pour la confrontation officielle face à l'Afrique

du Sud le 17 juin à Johannesburg pour le compte des éliminatoires de la CAN Côte d'Ivoire-2023.

Le sélectionneur national Walid Regragui a fait appel à vingt-huit joueurs pour disputer ces deux échéances.

Ci-après la liste des joueurs convoqués :

Gardiens de but : Yassine Bounou, Munir El Kajoui, El Mehdi Benabid et Youssef El Motie.

Défenseurs : Achraf Hakimi, Nayef Aguerd, Ghanem Saïss, Noussair Mazraoui, Ismail Kandouss, Achraf Dari, Jawad El Yamiq, Abdelkadir Abqar, Fahd Moufi et Adam Masina.

Milieux de terrain : Oussama Idrissi, Sofyan Amrabat, Abdelhamid Sabiri, Youssef Maleh, Imran Louza, Hakim Ziyech, Ilias Chair et Sofiane Boufal.

Attaquants : Zakaria Aboukhallal, Youssef En-Nesyri, Anas Zaroury, Walid Cheddira, Abderrazak Hamdallah et Tarik Tissoudali.

Botola Pro D2

Voici les résultats des matches de la 29^e journée de la Botola Pro D2 de football, joués samedi :

ASS-SM : 3-1
CAYB-CAK : 2-0
CJBG-RAC : 0-0
WST-JSM : 3-0
RBM-IZK : 1-2
USMO-RCAZ : 1-3
RCOZ-I.Marrakech : 1-1
WAF-OD : 1-2

Classement

1-CAYB : 52 pts
2-RCAZ : 51 pts
3-SM : 49 pts
4-RCOZ : 46 pts
5-OD : 44 pts
6-USMO : 40 pts
7-CAK : 37 pts
CJBG : 37 pts
9-JSM : 36 pts
RAC : 36 pts
11-WAF : 34 pts
ASS : 34 pts
13-I.Marrakech : 33 pts
14-RBM : 31 pts
Relégués en division amateurs
15-IZK : 27 pts
16 : WST : 23 pts

Coupe d'Afrique des nations/U23

La liste des 26 joueurs retenus dévoilée

L'entraîneur de la sélection marocaine des moins de 23 ans, Issame Charai, a dévoilé vendredi la liste des joueurs retenus pour disputer la Coupe d'Afrique des Nations, prévue du 24 juin au 8 juillet prochain au Maroc. Vingt-six joueurs ont été convoqués par le coach du Onze national, écrit la Fédération Royale marocaine de football sur son site web.

Dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale pour cet événement qualificatif aux Jeux

olympiques Paris-2024, l'entraîneur national a programmé deux confrontations amicales face aux sélections "A" de Mauritanie le 15 juin et de Zambie, quatre jours plus tard, au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat.

Ci-après la liste des joueurs sélectionnés :

Gardiens de but : Elyas Mago, Alaa Belarouch, Rachid Ghanimi.

Défenseurs : Redouane Halhal, Aymane El Ouafi, Chadi Riyad, Mehdi Boukamir, Akram

Nekkach, Omar El Hilali, Oualid Mohammedi, Ayoub Amraoui et Zakaria Labib

Milieux de terrain : Oussama El Azzouzi, Amir Richardson, Benjamin Bouchouari, Younes Taha, Oussama Targhalline, Ismail Saïbari et Bilal El Kannouss

Attaquants : Couhaïb Driouech, Zakaria El Ouahdi, Ibrahim Salah, Abdessamad Ezzalzouli, Hamza Igamane, Amine El Ouazzani et Yanis Ba-graoui.

Brahim Diaz fait son retour au Real Madrid

Anouar Tuhami rempile avec le Real Valladolid

Le Real Madrid a annoncé, samedi, le retour de son attaquant hispano-marocain Brahim Diaz après trois saisons de prêt à l'AC Milan. "Brahim Diaz revient au Real Madrid. A 23 ans, l'attaquant revient dans notre club après trois saisons à Milan, où il a remporté le Scudetto en 2021/22 et atteint les demi-finales de la dernière édition de la Ligue des champions", indique le Real Madrid dans un communiqué.

Brahim a signé au Real Madrid en janvier 2019 en provenance de Manchester City, remportant la Liga 2019/20 et la Supercoupe d'Espagne 2020. En septembre 2020, il a été prêté à l'AC Milan, où il a brillé au cours des trois der-

nières saisons et marqué 18 buts toutes compétitions confondues. Après Jude Bellingham et Fran Garcia, Brahim Diaz est le troisième renfort des Blancs pour la saison prochaine après les départs confirmés de Karim Benzema, Marco Asensio, Eden Hazard et Mariano.

Quant à l'international marocain Anouar Tuhami, il a prolongé son contrat avec le Real Valladolid jusqu'en 2025, a annoncé, vendredi, le club espagnol.

« Le Real Valladolid et le joueur formé au sein du club, Anouar Tuhami, ont formalisé l'accord déjà conclu quand, en septembre dernier, il a subi une rupture du ligament croisé antérieur

du genou droit lors d'un match amical contre le CA Osasuna », selon un communiqué du club présidé par Ronaldo Nazario.

L'international marocain « sera l'un des leaders du vestiaire pour les saisons à venir ».

Anouar Tuhami a déjà disputé 112 matches officiels pour le Real Valladolid : 33 en première division, 62 en deuxième division, 4 lors du barrage pour la promotion en première division et 13 en Coupe du Roi.

Real Valladolid, équipe où évoluent également les Marocains Selim Amallah et Jawad El Yamiq, jouera la saison prochaine en deuxième division du championnat espagnol.

Emissions de CO2 de l'aérien

Entre credo des voyageurs et réalité, un gouffre

De nombreux voyageurs affirment être prêts à payer davantage pour des trajets en avion moins polluants. Pourtant, seule une proportion infime compense volontairement ses émissions de CO2.

D'un côté, la crise climatique; de l'autre, un redécoupage en trombe du secteur aérien après la pandémie, au point de s'approcher dès cette année du record de 2019, selon les projections de l'Association internationale du transport aérien (IATA) qui se réunit jusqu'à mardi à Istanbul.

Au carrefour de ces deux tendances, un comportement des consommateurs individuels qui, malgré le battage autour de la "honte de voler", n'évolue encore que marginalement, et encore, seulement dans certaines régions du globe comme l'Europe.

Pourtant, la prise de conscience est réelle, insiste Diane Strauss, directrice de l'ONG Transport & Environment (T&E) pour la France.

"Il y a quand même quelque chose qui est en train de +percoler+ dans la population même si ça ne se traduit pas encore par des actes", a-t-elle affirmé fin mai au congrès de la Fédération nationale de l'aviation et de ses métiers

(Fnam) à Paris.

Comme les avions génèrent du CO2 en brûlant du kérosène, les compagnies recourent aux "compensations", par exemple avec la plantation d'arbres. C'est aujourd'hui leur méthode principale pour réduire leur empreinte carbone, mais elle est controversée car sans méthode harmonisée et sujette aux fraudes par les intermédiaires.

En France, la loi Climat impose aux exploitants de vols intérieurs de compenser eux-mêmes 70% de leurs émissions cette année avant la totalité en 2024. Air France le fait déjà depuis 2020.

Dans une étude en mai de la Chaire Pégase de la Montpellier Business School, seules 12% des personnes interrogées disaient ressentir de la "honte" à prendre l'avion, mais 41% affirmaient essayer de moins y avoir recours pour préserver l'environnement.

Et de même source, les sondés étaient prêts en moyenne "à payer leur billet 15,6% plus cher pour voler avec une compagnie aérienne qui utilise des innovations vertes" comme le carburant durable (SAF, son acronyme en anglais). Mais alors que de nombreuses



compagnies proposent déjà, à la fin du processus en ligne d'achat de billets, de compenser leur vol ou de financer l'achat de SAF, très peu de clients individuels passent à l'acte, de l'ordre de 1%, s'accordent à dire les transporteurs.

Et ce phénomène n'est pas nouveau, a témoigné à la Fnam Jean-François Rial, directeur général de Voyageurs du Monde.

"Il y a 20 ans, j'ai fait un sondage magnifique auprès de mes clients: +voulez-vous absorber votre carbone?+ 80% m'ont dit +oui, on est prêts à payer+, je l'ai mis en place, 0,1% ont payé, et j'ai payé tout seul", a-t-il raconté.

Les compagnies affirment jouer le

jeu en acquérant du SAF et en achetant des crédits carbone, principalement dans des projets de protection des forêts.

Mais en l'absence de normes, la présentation de ce choix sur les sites internet des compagnies "n'est souvent pas bien ficelée", estime Nina Wittkamp, chez McKinsey, évoquant "une décision relativement complexe à prendre à la fin d'une transaction plutôt facile".

"Les consommateurs sont de toute évidence soupçonneux et pas certains de ce qu'ils achètent réellement", opine Geoffrey Weston, consultant aérien chez Bain & Company.

"Les passagers ne voient pas for-

cément l'impact et n'arrivent pas à l'associer directement à leur vol", renchérit le directeur de la Chaire Pégase, Paul Chiambaretto.

Il évoque aussi un sujet de "psychologie du marketing", lié à la façon dont les compagnies présentent cette contribution. "Si on a un tarif et qu'on fait payer un montant supplémentaire, c'est considéré comme une perte pour le passager, et dans ce cas il sera moins prêt à payer".

Selon les travaux de Bain & Company, sur un ensemble de personnes exprimant une intention de payer pour compenser leur vol, six à sept fois moins passent à l'acte, révèle M. Weston.

Le tableau évolue néanmoins, grâce aux entreprises soucieuses de leur bilan environnemental.

Lufthansa a mis en place des "tarifs verts" plus élevés incluant une compensation carbone, et "de nombreuses entreprises s'intéressent davantage à acheter du SAF pour les déplacements de leurs employés", assure Annette Mann, directrice générale d'Austrian Airlines, membre du groupe aérien allemand.

Recettes

Mini Batbout farcis au thon et maïs



Ingrédients:

Batbouts

250g de farine de blé
100g de farine blanche (pâtisserie)
1 cas à peu près de levure boulangère
Une pincée de sel
De l'eau tiède
Farce pour une dizaine de batbouts
2 petites boîtes de thon
1 petite boîte de maïs
1 poignée d'olives noires dénoyautées et coupées en petits morceaux
Emmental râpé Sel, poivre Mayonnaise

Préparation:

1/ Tamiser les 2 farines et les mélanger dans une grande jatte. Faire un puits et ajouter la levure, le sel (veiller à ne pas mettre le sel sur la levure pour ne pas annuler son effet). Ajouter l'eau progressivement jusqu'à obtention d'une

pâte lisse et homogène. Il faudra bien la pétrir pendant une dizaine de minutes à peu près.

2/ Diviser la pâte en plusieurs boules. Prendre une boule de pâte l'abaisser finement à l'aide d'un rouleau à pâtisserie. Découper à l'aide d'un emporte-pièce des petits ronds (ou à l'aide d'un verre, d'un bol... Etc prenez ce que vous avez sous la main).

3/ Déposer les mini batbouts sur un plateau ou une plaque recouverte d'un linge propre et recouvrir et laisser lever un bon quart d'heure.

4/ Chauffer une poêle à fond épais sur feu doux. Mettre directement les batbouts à cuire sans utiliser de matière grasse. Retourner sur les 2 faces dès que les batbouts gonflent.

5/ Préparer la farce : Mélanger le thon, le maïs, l'emmental râpé et les

L'Allemagne restitue au Brésil un rare fossile de dinosaure

Un fossile d'une espèce rare de dinosaure, vieux de 110 millions d'années et découvert au Brésil avant d'être acheminé de manière irrégulière en Allemagne, a été restitué au pays sud-américain, a annoncé lundi le gouvernement brésilien.

"Le fossile Ubirajara jubatus, premier dinosaure non-aviaire avec des structures en forme de plumes trouvé en Amérique du Sud, est revenu au Brésil dimanche", a annoncé le ministère brésilien de la Science et de la Technologie.

Le spécimen est arrivé à Brasilia avec une délégation gouvernementale allemande en visite officielle, dirigée par la ministre des Affaires étrangères, Annalena Baerbock.

Il s'agit du fossile d'un dinosaure de la taille d'une poule, couvert de plumes, qui vivait dans l'Etat brésilien du Ceara (nord-est). Il avait été découvert par des chercheurs étrangers dans les années 1990, puis transféré en Allemagne pour y être étudié.

Conservé jusqu'à présent au Musée d'histoire naturelle de Karlsruhe, dans le sud-ouest de l'Allemagne, il fera désormais partie de la collection du Musée de paléontologie Placido Cidade Nuvens du Ceara.

Une polémique entourait le fossile depuis décembre 2020 et la publication d'un article dans une revue scientifique décrivant la nouvelle espèce. L'article avait révélé qu'aucun scientifique brésilien n'avait participé à son étude, laissant entendre qu'il avait quitté le Brésil de manière irrégulière.

Depuis 1942, la loi brésilienne stipule que les fossiles font partie du patrimoine national et une autorisation officielle est nécessaire pour qu'ils puissent quitter le pays.

Des scientifiques brésiliens

avaient lancé une campagne sur les réseaux sociaux appelant au retour du spécimen sous le slogan #UbirajarabelongstoBR (Ubirajara appartient au Brésil).

"Sans la mobilisation de la communauté scientifique brésilienne, nous n'aurions pas réussi. Le gouvernement allemand a été sensible à notre combat et, ensemble, nous avons obtenu cette victoire", s'est félicité le secrétaire d'Etat brésilien à la Science et à la Technologie, Inacio Arruda, dans un communiqué de presse.

